

28. Or Noé vécut encore trois cent cinquante ans depuis le déluge.

29. Et tout le temps de sa vie ayant été de neuf cent cinquante ans, il mourut.

28. Vixit autem Noë post diluuium trecentis quinquaginta annis.

29. Et impleti sunt omnes dies ejus nongentorum quinquaginta annorum; et mortuus est.

CHAPITRE X

1. Voici les générations des fils de Sem, Cham et Japheth, enfants de Noé; et ces fils naquirent d'eux après le déluge.

2. Fils de Japheth : Gomer, Magog, Madai, Javan, Thubal, Mosoch et Thiras.

3. Fils de Gomer : Ascenez, Riphath et Thogorma.

4. Fils de Javan : Elisa, Tharsis, Céthim et Dodanim.

5. C'est par eux que furent peuplées les files des nations, selon la langue de chacun, selon leurs familles et leurs peuples.

1. Hæ sunt generationes filiorum Noë, Sem, Cham, et Japheth : natiq̄ sunt eis filii post diluuium.

2. Filii Japheth : Gomer, et Magog, et Madai, et Javan, et Thubal, et Mosoch, et Thiras.

3. Porro filii Gomer : Ascenez, et Riphath, et Thogorma.

4. Filii autem Javan : Elisa, et Tharsis, Cethim, et Dodanim.

5. Ab his divisæ sunt insulæ gentium in regionibus suis, unusquisque secundum linguam suam et familias suas in nationibus suis.

disait déjà le Targum de Jonathan. — Ces trois oracles sont devenus des faits historiques. Les Chamites, et en particulier les Chananéens, après un temps de prospérité, sont devenus les esclaves de Sem et de Japheth : la malédiction divine semble poser encore sur eux. La race principale des Sémites, celle des Juifs, a joui des faveurs spéciales de Jéhovah. Les Japhéthides, après de brillantes conquêtes, qui leur ont obtenu depuis tant de siècles l'empire du monde, sont devenus à leur tour le peuple du Seigneur par leur conversion en masse au christianisme. Voy. M^{rs} Meignan, *les Prophéties messianiques du Pentateuque*, p. 311-317.

28-29. Deux dates pour compléter la vie de Noé (cf. v, 31), et, comme pour les autres patriarches, le *mortuus est final*.

LIVRE IV

Génération des fils de Noé. X, 1 — XI, 9.

§ I. — La Table des peuples. X, 1-32.

CHAP. X. — 1. *Hæ sunt generationes...* C'est le titre accoutumé. La table ethnographique à laquelle il sert d'introduction directe est, tout le monde en convient, « le document le plus ancien, le plus précieux et le plus complet sur la distribution des peuples dans le monde de la haute antiquité » (F. Lenormant). Ce document a pour base des traditions bien antérieures à Moïse, et sa véracité est admirablement confirmée par « l'étude des traditions de l'histoire, la comparaison des langues et l'examen physiologique des diverses nations ». Voy. le *Man. bibl.*, I, nn. 330-334; Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, I, pp. 299-332 de la 4^e édit.; F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, I, p. 263

et ss. de la 9^e édit. — La Table des peuples a un triple but : insister encore sur l'unité du genre humain ; faire connaître les relations de parenté qui unissaient Israël aux autres nations ; indiquer déjà d'une manière éloignée les desseins universels de salut que Dieu nourrissait envers l'humanité. Cette nomenclature n'embrasse pas absolument tous les descendants des fils de Noé, ni, par conséquent, tous les peuples issus d'eux : cela n'entrait pas dans le plan du narrateur. Le point de départ de Moïse est la plaine de Sennaar, xi, 1, au moment de la dispersion ; de plus, il envisage surtout les nations ou tribus qui, de son temps, avaient été mises en rapport avec les Hébreux. — Les dénominations insérées dans la Table sont tantôt des noms de personnes, tantôt des désignations ethnographiques (vers. 13-14, 16-18, etc.) empruntées sans doute au nom du fondateur de chaque famille ; ici, du moins, elles personnifient toutes des races. — L'identification, qui a été dès l'antiquité l'objet d'études approfondies (Josèphe, S. Jérôme, etc.), a fait de nos jours de grands progrès, grâce aux données assyriennes et égyptiennes. Nous signalerons les résultats les plus sûrs.

2-5. *Filii Japheth*. La liste suit un ordre contraire à celui de la naissance : Japheth, Cham et Sem. On nomme sept fils de Japheth (vers. 2), puis on revient sur deux d'entre eux, Gomer (3) et Javan (4), pour indiquer leur postérité. Le vers. 5 sert de conclusion. — Gomer est le père des races kymris ou celtes ; Magog, des Scythies (Josèphe) ou des races germano-slaves ; Madai, des Mèdes ; Javan (le *Iáwv* grec), des Ioniens et de tous les Hellènes ; Thubal, des Tibaréniens, qui habitaient au sud du Caucase. Mosoch représente les Μόσχοι d'Hérodote, les Muski des

6. Filii autem Cham : Chus, et Mesraim, et Phuth, et Chanaan.

7. Filii Chus : Saba, et Hevila, et Sabatha, et Regma, et Sabatacha. Filii Regma : Saba, et Dadan.

8. Porro Chus genuit Nemrod ; ipse coepit esse potens in terra ;

9. Et erat robustus venator coram Domino. Ob hoc exivit proverbium : Quasi Nemrod robustus venator coram Domino.

10. Fuit autem principium regni ejus Babylon, et Arach, et Achad, et Chalanne, in terra Sennaar.

11. De terra illa egressus est Assur, et ædificavit Niniven, et plateas civitatis, et Chale,

12. Resen quoque inter Niniven et Chale ; hæc est civitas magna.

6. Fils de Cham : Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan.

7. Fils de Chus : Saba, Hévila, Sabatha, Regma et Sabatacha. Fils de Regma : Saba et Dadan.

8. Or Chus engendra Nemrod, qui commença à être puissant sur la terre.

9. Il fut un violent chasseur devant le Seigneur. De là est venu ce proverbe : Violent chasseur devant le Seigneur, comme Nemrod.

10. Le début de son royaume fut Babylone, et Arach, et Achad, et Chalanné dans la terre de Sennaar.

11. De ce même pays il alla en Assyrie, et il bâtit Ninive et les rues de cette ville, et Chale.

12. Il bâtit aussi la grande ville de Résen, entre Ninive et Chale.

inscriptions cunéiformes, établis entre la mer Noire et la mer Caspienne ; *Thiras*, les Thraces. — *Filii Gomer* : ce sont les races aryennes ou indo-germaniques. *Ascenez*, les Germains (les Juifs allemands disent être des *Aš'razim*) ; *Thogorma*, les Arméniens. — *Filii Javan* : les races grecques. *Élisa*, les habitants de l'Élide ; *Tharsis* (hébr., *Tarsis*), ceux de Tartessus en Espagne ; *Cethim* (hébr., *Kittim*), ceux de l'île de Chypre ; *Dodanim*, peut-être « Rodanim », les Rhodiens. — Par *insulæ gentium*, la Bible désigne à plusieurs reprises la partie méridionale de l'Europe, aux côtes si découpées et aux îles nombreuses.

6. Les peuples issus de Cham, 6-21. D'abord, au vers. 6, ses fils proprement dits, nommés en tant que chefs de races : *Chus* (en égyptien, *Ches*), les Éthiopiens, qui occupaient, à l'origine, non seulement les régions du haut Nil, mais l'Asie méridionale jusqu'au bas Indus ; *Mesraim*, les Égyptiens ; *Phuth*, les Lybiens (*Phet* des inscriptions hiéroglyphiques) ; *Chanaan*, les habitants primitifs de la Palestine.

7. On revient à *Chus* pour citer les races fondées par lui (7-12). Celles qui mentionne le vers. 7 habitaient diverses régions de l'Afrique et de l'Arabie. — *Saba* (hébr., *S'ba'*), le royaume de Méroé ; *Hevila*, les Ἀὐλιῶται des anciens géographes, sur la côte africaine, non loin du détroit de Bab-el-Mandeb. — *Filii Regma : Saba*. Hébr., *S'ba'*, nom que nous retrouverons au vers. 28 pour désigner un fils de Sem.

8-9. Les vers. 8-12 sont consacrés à un fils de Chus omis à dessein dans la liste qui précède ; ils nous font remonter aux origines, si importantes pour Israël, de la Babylonie et de l'Assyrie. — *Nemrod : ipse coepit potens esse...* : c.-à-d., d'après le contexte, qu'il fut le premier roi, ou mieux le premier conquérant. — *Robustus venator*. Au propre ? ou au figuré, en tant que chasseur d'hommes ? Le mieux est de réunir ces deux idées, comme font les monuments assyriens, où

les rois sont appelés « chasseurs de peuples », et représentés sous les traits de chasseurs infatigables, dans le sens strict. Voy. l'*Atlas archéologique de la Bible*, pl. xxxix, fig. 6, 9 ; pl. xl, fig. 2 et 7. — *Coram Domino* serait, d'après quelques auteurs, un superlatif hébreu pour « robustissimus ». L'étymologie significative du nom de Nemrod, « Révoltons-nous » (*Nimrod*, de *marad*), semble favoriser ceux qui traduisent *lifné 'Elohim* par « contre Dieu ».

10. L'empire babylonien de Nemrod. Ce fut le début, le premier établissement du terrible chasseur (*principium*). — Quatre villes principales sont signalées : *Babylon*, hébr. *Babel*, la capitale si célèbre de tout le royaume ; *Arach*, hébr. *'Erek*, l'Orchoé des anciens écrivains grecs, l'*Arku* des inscriptions cunéiformes, la Warka actuelle, au sud de Babylone ; *Achad*, hébr. *'Akkad*, si souvent nommée par les documents assyriens, sans qu'on ait pu identifier son emplacement d'une manière certaine (peut-être les ruines de Niffer, au sud de Hillah) ; *Chalanne*, hébr. *Kalneh*, probablement Ctésiphon, au nord-est de Babylone, sur le Tigre. — *In terra Sennaar*. Voy. xi, 2 et l'explication.

11-12. L'empire assyrien de Nemrod. — *Assur* ne désigne pas ici le fils de Sem (vers. 22) et n'est pas au nominatif ; c'est un nom de pays, à l'accusatif du mouvement. *Nemrod* est encore le sujet des verbes *egressus est* et *ædificavit*, et l'on raconte comment ce Chamite, déjà si puissant, vint du sud au nord pour faire la conquête de l'Assyrie, occupée par les Sémites. — Il bâtit également, sur ce nouveau domaine, quatre villes qui plus tard ne formèrent qu'une immense et unique cité : *Ninven*, hébr. *Nin'veh*, probablement Koyoundjik ; *plateas civitatis*, hébr. *R'hobot 'yr*, nom propre qui n'a pas encore été identifié ; *Chale*, hébr. *Kalah*, la Nimroud actuelle ; *Resen*, peut-être Salamiyeh, autre tumulus de ruines ninivites. — Les détails des vers. 10-12 sont admirablement confirmés par les inscrip-

13. Et Mesraïm engendra Ludim et Ananim, Laabim et Nephthuum,
14. Phétrusim et Chasluim, d'où sont sortis les Philistins, et les Caphtorim.

15. Chanaan engendra Sidon, qui fut son fils aîné, l'Héthéen,

16. Le Jébuséen, l'Amorrhéen, le Gergéséen;

17. L'Hévéen, l'Aracéen, le Sinéen,

18. L'Aradien, le Samaréen et l'Amathéen; et *c'est par eux que* les peuples des Chananéens se sont répandus depuis en divers endroits.

19. Les limites de Chanaan furent depuis Sidon, en venant à Gérara, jusqu'à Gaza, et du côté de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, et de Séboïm, jusqu'à Lésa.

20. Ce sont là les fils de Cham selon leurs alliances, leurs langues, leurs familles, leurs pays et leurs nations.

21. Il naquit aussi des fils à Sem, qui fut le père de tous les enfants d'Héber, et le frère aîné de Japheth.

22. Fils de Sem : Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram.

23. Fils d'Aram : Us, Hul, Gêther et Més.

24. Or Arphaxad engendra Salé, dont est né Héber.

13. At vero Mesraim genuit Ludim, et Ananim, et Laabim, Nephthuum,

14. Et Phetrusim, et Chasluim; de quibus egressi sunt Philisthiim et Caphtorim.

15. Chanaan autem genuit Sidonem primogenitum suum, Hethæum,

16. Et Jebusæum, et Amorrhæum, Gergesæum,

17. Hevæum, et Aracæum, Sinæum,

18. Et Aradium, Samaræum, et Amathæum; et post hæc disseminati sunt populi Chananæorum.

19. Factique sunt termini Chanaan venientibus a Sidone Geraram usque Gazam, donec ingrediaris Sodomam et Gomorrham, et Adamam, et Seboim, usque Lesa.

20. Hi sunt filii Cham in cognationibus, et linguis, et generationibus, terrisque et gentibus suis.

21. De Sem quoque nati sunt, pater omnium filiorum Heber, fratre Japheth majore.

22. Filii Sem : Ælam, et Assur, et Arphaxad, et Lud, et Aram.

23. Filii Aram : Us, et Hul, et Gether, et Mes.

24. At vero Arphaxad genuit Sale, de quo ortus est Heber.

tions cunéiformes, desquelles il ressort que le grand empire de l'est fut d'abord fondé à Babylone; les institutions et les traditions ninitives sont en réalité babyloniennes.

13-14. Suite des races issues des fils de Cham, et spécialement, dans ces deux versets, postérité de Mesraïm. — *Ludim*, tribu africaine qu'il ne faut pas confondre avec les Lydiens sémitiques (vers. 22). *Ananim*, les *Amu* des monuments égyptiens, peuplade nomade du nord de l'Égypte. *Laabim*, les « Libyægypti » des anciens géographes. *Nephthuum*, la région de Memphis. *Phetrusim*, la Thébaine. *Philisthiim*, le peuple fameux qui fit tant souffrir Israël, et dont le nom passa plus tard à toute la Palestine. *Caphtorim*, les habitants primitifs de l'île de Crète.

15-19. Nomenclature des peuples dont Chanaan fut la souche. — *Sidon*, représentant des Phéniciens. *Hethæum*, les Hittites, dont on vient de découvrir les monuments si pleins d'importance et d'intérêt : ils étaient établis au nord de la Palestine. *Jebusæum*, les premiers habitants de Jérusalem, qui s'appela d'abord Jébus. *Amorrhæum*, à l'orient du Jourdain. *Gergesæum*, *Hevæum*, au centre de la Palestine. *Aracæum*, *Sinæum*, dans la région du Liban. *Aradium*, les habitants primitifs d'Aradus, la Rouad actuelle, en Syrie. *Amathæum*, tribu qui se fixa à Emath, aujourd'hui Hamah, sur l'Orente.

20. Limites du pays occupé par les Chananéens,

lequel devait être un jour l'héritage de la nation choisie. On les indique d'abord du nord au sud, ou dans le sens de la longueur : *Sidone*, limite extrême au nord; *usque Gazam*, limite extrême au sud (Gérara est un peu au-dessous de Gaza). On les marque ensuite de l'ouest à l'est, ou dans le sens de la largeur : de Gaza *usque Lesa*, la Callirhod des géographes grecs, située de l'autre côté de la mer Morte, à l'est de Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïm, qui formaient avec Ségor les villes de la Pentapole. Cf. XIV, 2, 8.

21-22. Nous passons aux peuples fondés par Sem, vers. 21-31. Au vers. 21, la note *pater omnium filiorum Heber* prépare celle du vers. 25. — *Filii Sem* : *Ælam*, les Élamites ou Susiens primitifs. *Assur*, le fondateur des Assyriens. *Arphaxad*, le père de la race juive. *Lud*, les Lydiens. *Aram*, les nations araméennes.

23. L'écrivain sacré reprend en sous-œuvre la postérité de deux des fils de Sem, Aram et Arphaxad. Parmi les races sorties d'Aram, la moins inconnue est celle de *Us*, le pays de Job. Voy. le commentaire de Job, I, 1.

24-29. Les détails des vers. 24 et 25 ont pour but de nous conduire à *Jectan*, second fils d'Héber. L'aîné, *Phaleg*, n'est mentionné qu'en passant, parce qu'on reprendra plus bas sa généalogie, XI, 10-26. On expose toutefois l'origine de son nom (hébr. *Péleg*, division) : *eo quod... divisa sit (nif'gah) terra...*, trait qui fait évidemment

25. Natiqne sunt Héber filii duo : nomen uni Phaleg, eo quod in diebus ejus divisa sit terra; et nomen fratris ejus Jectan.

26. Qui Jectan genuit Elmodad, et Saleph, et Asarmoth, Jare,

27. Et Aduram, et Uzal, et Decla,

28. Et Ebal, et Abimael, Saba,

29. Et Ophir, et Hevila, et Jobab; omnes isti, filii Jectan.

30. Et facta est habitatio eorum de Messa pergentibus usque Sephar montem orientalem.

31. Isti filii Sem, secundum cognationes, et linguas, et regiones, in gentibus suis.

32. Hæ familiæ Noe juxta populos et nationes suas. Ab his divisæ sunt gentes in terra post diluvium.

25. Héber eut deux fils : l'un s'appela Phaleg, parce que de son temps la terre fut divisée; et son frère s'appelait Jectan.

26. Jectan engendra Elmodad, Saleph, Asarmoth et Jaré,

27. Aduram, Uzal, Décla,

28. Ebal, Abimaël, Saba,

29. Ophir, Hévila et Jobab. Tous ceux-là furent enfants de Jectan.

30. Le pays où ils demeurèrent s'étendait depuis la sortie de Messa jusqu'à Séphar, qui est une montagne du côté de l'orient.

31. Ce sont là les fils de Sem selon leurs familles, leurs langues, leurs régions et leurs peuples.

32. Ce sont là les familles des enfants de Noé, selon leurs peuples et leurs nations. Et, c'est de ces familles que se sont formés tous les peuples de la terre après le déluge.

CHAPITRE XI

1. Erat autem terra labii unius, et sermonum eorumdem.

2. Cumque proficiscerentur de oriente, invenerunt campum in terra Sennaar, et habitaverunt in eo.

3. Dixitque alter ad proximum suum : Venite, faciamus lateres, et coquamus eos igni. Habueruntque lateres pro saxis, et bitumen pro cæmento;

4. Et dixerunt : Venite, faciamus no-

1. La terre n'avait alors qu'une seule langue et qu'une même manière de parler.

2. Et comme ils étaient partis du côté de l'orient, ayant trouvé une plaine dans le pays de Sennaar, ils y habitèrent;

3. Et ils se dirent l'un à l'autre : Venez, faisons des briques, et cuisons-les au feu. Ils se servirent donc de briques comme de pierres, et de bitume comme de ciment.

4. Ils s'entre-dirent encore : Venez,

allusion à la dispersion des peuples, XI, 8. — *Jectan genuit...* : suivent treize noms, pour la plupart assez difficiles à identifier, mais qui, dans leur ensemble, font de Jectan le père des antiques tribus arabes. *Asarmoth* (hébr., *Ḥaṣarva-meṯ*) ne diffère pas de l'Hadramaut, province du sud-est de l'Arabie, près du golfe Persique. Sur *Ophir*, voy. I Reg. IX, 28, et le commentaire.

30-31. Limites du territoire occupé par les descendants de Jectan (vers. 30), et conclusion de ce qui concerne les races issues de Sem (vers. 31).

32. Conclusion générale de la Table des peuples. Dans l'ensemble, on peut dire que l'Asie fut donnée à Sem, l'Afrique à Cham, l'Europe à Japhéth.

§ II. — La tour de Babel et la dispersion des peuples. XI, 1-9.

Après avoir cité la nomenclature des peuples, Moïse raconte le grand fait historique qui occa-

sionna la séparation de la famille humaine en plusieurs branches et sa dispersion.

1^o Construction de la tour de Babel. XI, 1-4.

CHAP. XI. — 1. *Labii unius*. Belle métaphore pour désigner une même façon de parler; *sermonum eorumdem* représente un trésor de mots identique. Sur l'unité primitive du langage, voyez Vigoureux, *la Bible et les découvertes modernes*, I, 368 et ss.; M^{re} Meignan, *le Monde et l'homme primitif selon la Bible*, p. 28 et ss.

2. Autre fait général. Les hommes, s'étant promptement multipliés, furent bientôt à l'étroit sur le plateau arménien : ils se dirigèrent « vers l'orient » (hébr.), plus exactement vers le S.-E., où ils trouvèrent *campum ignis*. *Sennaar* : le πεδῖον μέγα d'Hérodote, l'immense et fertile plaine de la Babylonie.

3-4. Récit dramatique d'un audacieux projet formé par cette race déjà devenue imple. — *Faciamus lateres*. La pierre manque en Babylonie, et on la remplace par des briques, tantôt simple-

faisons-nous une ville et une tour dont le sommet touche le ciel; et rendons notre nom célèbre avant que nous nous dispersions en toute la terre.

5. Or le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les enfants d'Adam;

6. Et il dit: Ils ne font tous maintenant qu'un peuple, et ils ont tous le même langage; et, ayant commencé à faire cet ouvrage, ils ne quitteront point leur dessein qu'ils ne l'aient achevé entièrement.

7. Venez donc, descendons en ce lieu, et confondons tellement leur langage, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres.

8. C'est en cette manière que le Seigneur les dispersa de ce lieu dans tous les pays du monde, et qu'ils cessèrent de bâtir la ville.

9. C'est aussi pour cette raison que cette ville fut appelée Babel, parce que c'est là que fut confondu le langage de toute la terre. Et le Seigneur les dispersa ensuite dans toutes les régions.

10. Voici les générations de Sem. Sem avait cent ans lorsqu'il engendra Arphaxad, deux ans après le déluge;

11. Et Sem, après avoir engendré Ar-

bis civitatem, et turrim, cujus culmen pertingat ad cælum; et celebremus nomen nostrum antequam dividamur in univasas terras.

5. Descendit autem Dominus, ut videret civitatem et turrim, quam ædificabant filii Adam;

6. Et dixit: Ecce unus est populus, et unum labium omnibus; cœperuntque hoc facere, nec desistent a cogitationibus suis, donec eas opere compleant.

7. Venite igitur, descendamus, et confundamus ibi linguam eorum, ut non audiat unusquisque vocem proximi sui.

8. Atque ita divisit eos Dominus ex illo loco in univasas terras, et cessaverunt ædificare civitatem.

9. Et idcirco vocatum est nomen ejus Babel, quia ibi confusum est labium univarsæ terræ; et inde dispersit eos Dominus super faciem cunctarum regionum.

10. Hæ sunt generationes Sem: Sem erat centum annorum quando genuit Arphaxad, biennio post diluivium.

11. Vixitque Sem postquam genuit

ment séchées au soleil, tantôt cuites au four; dans le cas présent, on préféra ce second mode, en vue d'une plus grande solidité. — *Bitumen pro cemento*. L'asphalte abonde aux environs de Babylone, et on l'a constamment utilisé en guise de mortier. — Le vers. 4 explique le double but auquel étaient destinés ces matériaux: but direct, *faciamus... civitatem et turrim...*; but indirect, mais supérieur, *celebremus...* Ils prévoient la nécessité de migrations nouvelles; avant de se séparer, ils veulent établir un monument impréissable de leur passage et un centre d'unité.

2° La confusion des langues. XI, 5-9.

5-8. *Descendit... Deus...* Anthropomorphisme pour exprimer, comme III, 8, l'action judiciaire du Seigneur. Au vers. 5, Dieu constate; aux vers. 6-7, il délibère; au vers. 8, il châtie. — *Venit*: reproduction ironique du langage des hommes, vers. 3 et 4. — *Descendamus, confundamus* sont des pluriels semblables à ceux des passages I, 26; III, 22. — *Ut non audiat...* Indication du résultat qui devait être produit par le châtement divin: ne pouvant plus se comprendre, les hommes seraient obligés de laisser leur construction inachevée, puis de se séparer. — *Divisit eos...* Sous le rapport moral, ce châtement fut un bien manifeste pour l'humanité. Quelle puissance épouvantable le mal n'aurait-il pas acquise dans le cours des siècles, s'il avait été favorisé par l'unité de langage et l'unité nationale!

9. Conclusion du récit. — *Vocatum est... Babel,*

c.-à-d. confusion (pour *Babel*), d'après une paronomase semblable à celles que nous avons déjà rencontrées: *quta... confusum est (batal, « confudit »)*. Sur les traditions babyloniennes relatives à la tour de Babel, voyez Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, I, 334 et ss. Des savants distingués, entre autres M. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, I, 135 et ss., ont cru retrouver les restes de la tour de Babel dans les ruines de Birs-Nimroud, non loin de l'ancienne Babylone. Ces ruines ont 46^m de hauteur, et 710^m de circonférence au niveau du sol; les fondements sont en briques cuites, cimentées avec du bitume.

LIVRE V

Les générations de Sem. XI, 10-26.

Simple liste, visiblement calquée sur celle des patriarches d'avant le déluge (v. 1-81), quoique plus brève encore. La Table des peuples, x, 21-31, avait mentionné tous les Sémites; ici on élimine ceux des fils de Sem qui ne faisaient point partie de la race choisie: on suit donc seulement la branche principale et directe de l'arbre généalogique, de Sem à Abraham.

10°. *Hæ sunt generationes...* Titre du livre.

10°-11. Sommaire de la vie de Sem. Pour lui et pour ses descendants, deux dates sont mentionnées: l'âge du patriarche au moment de la naissance de son premier-né, le reste des années de sa vie.

Arphaxad, quingentis annis; et genuit filios et filias.

12. Porro Arphaxad vixit triginta quinque annis, et genuit Sale.

13. Vixitque Arphaxad postquam genuit Sale, trecentis tribus annis; et genuit filios et filias.

14. Sale quoque vixit triginta annis, et genuit Heber.

15. Vixitque Sale postquam genuit Heber, quadringentis tribus annis; et genuit filios et filias.

16. Vixit autem Heber triginta quatuor annis, et genuit Phaleg.

17. Et vixit Heber postquam genuit Phaleg, quadringentis triginta annis; et genuit filios et filias.

18. Vixit quoque Phaleg triginta annis, et genuit Reu.

19. Vixitque Phaleg postquam genuit Reu, ducentis novem annis; et genuit filios et filias.

20. Vixit autem Reu triginta duobus annis, et genuit Sarug.

21. Vixit quoque Reu, postquam genuit Sarug, ducentis septem annis; et genuit filios et filias.

22. Vixit vero Sarug triginta annis, et genuit Nachor.

23. Vixitque Sarug postquam genuit Nachor, ducentis annis; et genuit filios et filias.

24. Vixit autem Nachor viginti novem annis, et genuit Thare.

25. Vixitque Nachor postquam genuit Thare, centum decem et novem annis; et genuit filios et filias.

26. Vixitque Thare septuaginta annis, et genuit Abram, et Nachor, et Aran.

phaxad, vécut cinq cents ans; et il engendra des fils et des filles.

12. Arphaxad ayant vécu trente-cinq ans, engendra Salé;

13. Et Arphaxad, après avoir engendré Salé, vécut trois cent trois ans; et il engendra des fils et des filles.

14. Salé ayant vécu trente ans, engendra Héber :

15. Et Salé, après avoir engendré Héber, vécut quatre cent trois ans; et il engendra des fils et des filles.

16. Héber ayant vécu trente-quatre ans, engendra Phaleg;

17. Et Héber, après avoir engendré Phaleg, vécut quatre cent trente ans; et il engendra des fils et des filles.

18. Phaleg ayant vécu trente ans, engendra Réu;

19. Et Phaleg, après avoir engendré Réu, vécut deux cent neuf ans; et il engendra des fils et des filles.

20. Réu ayant vécu trente-deux ans, engendra Sarug;

21. Et Réu, après avoir engendré Sarug, vécut deux cent sept ans; et il engendra des fils et des filles.

22. Sarug ayant vécu trente ans, engendra Nachor;

23. Et Sarug, après avoir engendré Nachor, vécut deux cents ans; et il engendra des fils et des filles.

24. Nachor ayant vécu vingt-neuf ans, engendra Tharé;

25. Et Nachor, après avoir engendré Tharé, vécut cent dix-neuf ans; et il engendra des fils et des filles.

26. Tharé ayant vécu soixante-dix ans, engendra Abram, Nachor et Aran.

12-18. Arphaxad. A la suite de ce nom (et déjà au chap. x, 24), les Septante intercalent celui de Calnan. Comp. Luc. III, 36.

14-15. Salé.

16-17. Héber.

18-19. Phaleg. Ce patriarche étant né cent ans après le déluge, et ayant vécu deux cent trente-neuf ans, on peut déduire de là l'époque approximative de la dispersion des peuples.

20-21. Réu. Les LXX et S. Luc le nomment Ragau.

22-23. Sarug.

24-25. Nachor.

26. Tharé. — Notez la longévité décroissante de la vie : nous sommes bien loin des chiffres du chap. v. — Si l'on compare les données du texte hébreu et de la Vulgate, celles des Septante et celles du texte samaritain, on trouve de nouveau des divergences étonnantes, qui créent encore une grande difficulté pour établir la chrono-

nologie biblique. Ainsi, de la naissance d'Arphaxad à celle d'Abraham, il se serait écoulé 365 ans d'après l'hébreu, 1015 ans d'après le samaritain, 1245 ans d'après les Septante!

DEUXIÈME PARTIE

Les débuts de l'histoire des Hébreux.

XI, 27 — L, 26.

LIVRE VI

Les générations de Tharé. XI, 27-XXV, 18.

D'universel qu'il avait été d'abord, le récit de la Genèse devient tout à coup très spécial, et limité aux destinées d'une seule famille. Il est vrai que cette famille est celle à laquelle se rattachaient, depuis Adam, les promesses divines, et que nous la verrons bientôt devenir la souche du peuple hébreu. C'est donc ici que commence, à proprement parler, l'histoire de la nation théocratique.



Ruines de Mughéir l'antique Ur.

27. Voici les générations de Tharé. Tharé engendra Abram, Nachor et Aran. Or Aran engendra Lot;

28. Et Aran mourut avant son père Tharé au pays où il était né, à Ur en Chaldée.

29. Or Abram et Nachor prirent des femmes. La femme d'Abram s'appelait Sarai, et celle de Nachors s'appelait Melcha fille d'Aran, qui fut père de Melcha et père de Jescha.

30. Or Sarai était stérile, et elle n'avait point d'enfants.

31. Tharé ayant donc pris Abram son fils, Lot son petit-fils, fils d'Aran, et Sarai sa belle-fille, femme d'Abram son fils, les fit sortir d'Ur en Chaldée, pour aller avec lui dans le pays de Chanaan; et étant venus jusques à Haran, ils y habitèrent.

32. Et Tharé, après avoir vécu deux cent cinq ans, mourut à Haran.

27. Hæ sunt autem generationes Thare. Thare genuit Abram, Nachor, et Aran. Porro Aran genuit Lot.

28. Mortuusque est Aran ante Thare patrem suum, in terra nativitatis suæ, in Ur Chaldæorum.

29. Duxerunt autem Abram et Nachor uxores : nomen uxoris Abram, Sarai; et nomen uxoris Nachor, Melcha, filia Aran, patris Melchæ, et patris Jeschæ.

30. Erat autem Sarai sterilis, nec habebat liberos.

31. Tulit itaque Thare Abram filium suum, et Lot filium Aran, filium filii sui, et Sarai nurum suam, uxorem Abram filii sui, et eduxit eos de Ur Chaldæorum, ut irent in terram Chanaan; veneruntque usque Haran, et habitaverunt ibi.

32. Et facti sunt dies Thare ducentorum quinque annorum, et mortuus est in Haran.

SECTION I. — LA FAMILLE ET LA MIGRATION DE THARÉ. XI, 27-32.

Quelques faits préliminaires, pour servir d'introduction au Livre VI.

27^a. Le titre du livre.

27^b-28. Les noms des trois fils de Tharé, puis deux détails sur Aran : 1^o *genuit Lot*; 2^o *mortuus est ante Thare...*, in Ur, par conséquent avant la migration mentionnée plus bas.

29-30. Aran étant ainsi éliminé, on revient aux deux autres fils, pour signaler leur mariage et leurs circonstances de famille. — *Sarai*, d'après les auteurs juifs, ne différerait pas de *Jescha*, seconde fille d'Aran, et sœur soit de Lot, soit de Melcha; du moins, nous verrons qu'elle était parente d'Abram à un degré très rapproché, sa nièce sans doute (xii, 13; xx, 12). — *Sterilis, nec...* Trait douloureux, mais destiné à préparer de grandes merveilles.

31. *Tulit itaque...* Le nom de Nachor est omis; ce patriarche demeura probablement quelque temps encore à Ur. Plus tard (xxiv, 10; xxix, 4) néanmoins nous trouverons sa famille installée à Haran, où il aura dû rejoindre les siens. — *De Ur Chaldæorum* (hébr. *Ur Kasdim*). Pendant assez longtemps on a identifié cette ville à Edesse, l'antique Orhoë, l'Urfa actuelle, située au S. des montagnes de l'Arménie; selon toute vraisem-

blance, il faut plutôt la chercher sur l'emplacement de Mughéir, entre Babylone et le golfe Persique. Voyez Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, t. 398 et ss. — Le but de Tharé était *ut irent in... Chanaan*; toutefois, après avoir remonté l'Euphrate presque jusqu'à sa source, il semble avoir renoncé à son projet. — *Haran* (hébr. *Haran*), *Κάρραι* des Grecs, *Charræ* des Latins, à une journée de marche au sud d'Edesse; localité célèbre par la victoire des Parthes sur les légions de Crassus.

32. *Dies Thare ducentorum quinque annorum*. Ce passage, rapproché de xi, 26 et de xii, 4, crée une difficulté chronologique assez notable. En effet, d'après xi, 26, Tharé était âgé de 70 ans quand il devint père d'Abram; d'après xii, 4, Abram avait lui-même 75 ans quand il quitta Haran : d'où il suit que son départ pour le pays de Chanaan aurait eu lieu soixante années avant la mort de Tharé (70 + 75 = 145; 205 - 145 = 60). Le texte samaritain tranche la difficulté d'une manière arbitraire, en substituant 145 à 205. L'opinion de divers rabbins, d'après laquelle Abram est cité le premier parmi les fils de Tharé, non parce qu'il était l'aîné, mais en sa qualité de fondateur du peuple juif, peut servir de base à la vraie solution; car alors le chiffre 70 ne retomberait pas directement sur lui. Voyez le *Manuel biblia*, I, n. 342.

Vie d'Abraham

CHAPITRE XII

1. Dixit autem Dominus ad Abram : Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi.

2. Faciamque te in gentem magnam, et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus.

3. Benedicam benedictibus tibi, et maledicam maledictibus tibi, atque in te benedicentur universæ cognationes terræ.

4. Egressus est itaque Abram sicut præceperat ei Dominus, et ivit cum eo Lot; septuaginta quinque annorum erat Abram cum egredere de Haran.

5. Tulitque Sarai uxorem suam, et Lot filium fratris sui, universamque substantiam quam possederant, et animas quas

1. Or le Seigneur dit à Abram : Sortez de votre pays, de votre parenté, et de la maison de votre père, et venez en la terre que je vous montrerai.

2. Je ferai sortir de vous un grand peuple; je vous bénirai; je rendrai votre nom célèbre, et vous serez béni.

3. Je bénirai ceux qui vous béniront, et je maudirai ceux qui vous maudiront; et tous les peuples de la terre seront bénis en vous.

4. Abram sortit donc comme le Seigneur le lui avait commandé, et Lot alla avec lui. Abram avait soixante-quinze ans lorsqu'il sortit de Haran.

5. Il prit avec lui Sarai sa femme, et Lot, fils de son frère, tout le bien qu'ils possédaient, avec toutes les personnes

SECTION II. — PREMIÈRE PÉRIODE DE LA VIE D'ABRAHAM, XII, 1-XIII, 18.

La biographie d'Abraham, avec laquelle se confond désormais les générations de Tharé, présente quatre points culminants, ou quatre révélations importantes, qui la divisent en quatre périodes distinctes. Ces périodes commencent avec les chap. XII, XV, XVII, XXII. Le nom de Jéhovah, le Dieu de la révélation, est particulièrement fréquent dans toute cette partie de la Genèse. — Sur la vie d'Abraham, voyez S. Ambroise, *De Abraham patriarcha*, et Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, I, 379-519.

§ I. — Abraham dans la terre de Chanaan et en Égypte. XII, 1-20.

1^o La vocation d'Abram, vers. 1-3.

CHAP. XII. — 1. *Dixit... Dominus.* D'après Act. VII, 2, Abram avait entendu déjà le divin appel à Ur Kasdim, avant la migration de son père à Haran. C'est donc pour la seconde fois que le Seigneur lui adresse la parole. Les vers. 1-3 contiennent tout ensemble un ordre et une promesse. L'ordre a deux parties : 1^o *Egredere...* C'est le renoncement à tout ce que l'homme a de plus cher ici-bas : patrie, parents, maison paternelle. Dieu arrachait ainsi violemment à toutes ses anciennes relations, et au danger de l'idolâtrie, celui dont il voulait se servir pour fonder une race nouvelle et sainte. 2^o *Et veni in terram...* Terre qu'une révélation ultérieure devait déterminer.

2-3. Promesse admirable, en échange du sacrifice exigé. Elle se compose de quatre membres, rangés en gradation ascendante : 1^o promesse d'une postérité innombrable ; 2^o promesse de faveurs insignes, spirituelles et temporelles ; 3^o promesse de grande gloire ; 4^o Abram sera pour les autres une source de bénédictions (*erisque benedictus*; hébr. « bene-

dictio »). Cette dernière pensée, la plus importante de toutes, est développée au vers. 3. — *Benedicam benedictibus...* Les hommes seront bénis ou maudits, d'après la position qu'ils prendront à l'égard d'Abram. — *Maledicam maledictibus...* L'hébreu a deux expressions distinctes (*m'qalléla*, « à br »); celle qui dénote la malédiction divine est la plus énergique. — *In te benedicentur universæ...* C'est au moment où Dieu sépare Abram de tous les autres hommes, qu'il fait de lui un centre général de bénédictions : preuve que ce qu'on a appelé le « particularisme » juif devait former un jour la religion de l'univers entier. Aussi bien, les mots *in te* ne se rapportent pas exclusivement à Abram : plus loin (XXII, 18), nous trouverons à leur place la formule « in semina tuo », laquelle désigne le Christ en personne, ce descendant par excellence du Père des croyants, comme l'ont si nettement affirmé S. Pierre, Act. III, 26, et S. Paul, Gal. III, 16, résumant toute la tradition juive. Oracle important, qui précise ceux des chap. III et X, et qui sera plusieurs fois réitéré coup sur coup. Cf. Gen. XIII, 14-16; XVII; XVIII, 18; XXII; XXVI, 3-4; XXVIII, 13 et s.; XXXV, 11 et ss. Voy. M^{re} Meignan, *les Prophéties messianiq. du Pentateuque*, p. 318 et ss.

2^o Abram dans le pays de Chanaan, vers. 4-9.

4. *Egressus est...* Parfait exemple de foi et d'obéissance. « Exit, nesciens quo iret, » Hebr. XI, 8. — *Cum eo Lot.* Abram l'avait en quelque sorte adopté comme un fils après la mort d'Arân, XI, 28. — *Septuaginta quinque annorum...* Cette date est signalée parce qu'elle ouvrait une nouvelle ère pour Abram et pour l'humanité.

5. Répétition du vers. 4, avec quelques développements. — *Substantiam...* Ces biens consistaient surtout en bétail. — *Animas quas fecerant:* locution hébraïque, pour désigner les esclaves achetés à Haran.

dont ils avaient augmenté leur famille à Haran, et ils sortirent pour aller dans le pays de Chanaan. Lorsqu'ils y furent arrivés,

6. Abram passa au travers du pays jusqu'au lieu appelé Sichem, et jusqu'à la vallée illustre. Les Chananéens occupaient alors ce pays-là.

7. Or le Seigneur apparut à Abram, et lui dit : Je donnerai ce pays à votre postérité. Abram dressa en ce lieu-là un autel au Seigneur, qui lui était apparu.

8. Etant passé de là vers une montagne qui est à l'orient de Béthel, il y tendit sa tente, ayant Béthel à l'occident, et Hai à l'orient. Il dressa encore en ce lieu-là un autel au Seigneur, et il invoqua son nom.

9. Abram alla encore plus loin, marchant toujours et s'avancant vers le midi.

10. Mais la famine étant survenue en ce pays-là, Abram descendit en Égypte pour y passer quelque temps, parce que la famine était grande dans le pays qu'il quittait.

11. Lorsqu'il était prêt d'entrer en Égypte, il dit à Sarai sa femme : Je sais que vous êtes belle ;

12. Et que quand les Égyptiens vous

fecerant in Haran; et egressi sunt ut irent in terram Chanaan. Cumque venissent in eam,

6. Pertransiit Abram terram usque ad locum Sichem, usque ad convallem illustrem; Chananæus autem tunc erat in terra.

7. Apparuit autem Dominus Abram, et dixit ei: Semini tuo dabo terram hanc. Qui ædificavit ibi altare Domino, qui apparuerat ei.

8. Et inde transgrediens ad montem, qui erat contra orientem Bethel, tetendit ibi tabernaculum suum, ab occidente habens Bethel, et ab oriente Hai; ædificavit quoque ibi altare Domino, et invocavit nomen ejus.

9. Perrexitque Abram vadens, et ultra progrediens ad meridiem.

10. Facta est autem fames in terra; descenditque Abram in Ægyptum, ut peregrinaretur ibi; prævaluerat enim fames in terra.

11. Cumque prope esset ut ingrederetur Ægyptum, dixit Sarai uxori suæ: Novi quod pulchra sis mulier,

12. Et quod cum viderint te Ægyptii,

6. *Pertransiit... terram.* La caravane était entrée dans le pays de Chanaan par le N.-E., du côté de Damas. Elle en traversa environ la moitié, et arriva *ad locum Sichem*, aujourd'hui Naplouse, dans la délicieuse vallée qui s'étend aux pieds de l'Ebal et du Garizim. — *Ad convallem illustrem.* Hébr.: jusqu'au térébinthe de Moreh. — Le détail *Chananæus... tunc erat in terra* sert de préparation au vers. 7 : le pays n'était pas désert, mais il appartenait à une race antique.

7. *Apparuit... Dominus*: sous une forme extérieure. C'est la première apparition de ce genre mentionnée dans la Bible. — *Semini tuo dabo...* Sur les raisons providentielles du choix de la Palestine comme terre du peuple de Dieu, voyez le *Manuel biblig.*, I, n. 345. — *Ædificavit altare.* Abram a compris. Par cet acte, il prend possession du pays, et il le consacre *Domino*, à Jéhovah, qui s'y révélera de tant de manières.

8-9. La station suivante d'Abram fut *contra orientem Bethel*, au sud de Sichem. Béthel s'appelait alors Luz, xxviii, 19. Le lieu du campement est indiqué d'une façon très exacte : *ab occidentem... Bethel, et ab orientem Hai*; ce district fournit encore aujourd'hui d'excellents pâturages. — De là, une nouvelle migration lente et progressive (*vadens et ultra progrediens*) vers le *Neged* (hébr.), c.-à-d. vers l'extrême sud de la Palestine.

8° Abram en Égypte, vers. 10-20.

10. *Facta est fames.* Ce fut l'occasion du voyage.

La Palestine a été de tout temps sujette à des famines périodiques; l'Égypte, au contraire, a toujours été fertile en grains. — *Descendit*: l'expression technique pour aller de Chanaan en Égypte, à cause de la différence d'altitude. — *Ut peregrinaretur ibi*, jusqu'à ce que la famine fût passée. Ainsi font encore les Bédouins dans des circonstances analogues.

11-13. *Cumque prope esset...* D'après Gen. xx, 13. Abram avait conclu cette petite convention avec Sara avant même de quitter la Chaldée, parce qu'il connaissait la morale relâchée des pays qu'il devait traverser. Il la renouvelle au moment de franchir la frontière de l'Égypte, contrée si dissolue, gouvernée par des despotes licencieux. — *Pulchra sis.* Quoique alors âgée d'environ 67 ans (cf. xii, 4 et xvii, 17), Sara n'était encore qu'au milieu de sa vie (xxiii, 1), et, n'ayant pas eu d'enfants, elle jouissait de tous ses avantages. De plus, les Égyptiennes étaient généralement dépourvues de grâces extérieures. — *Interfocent me*: pour se débarrasser de lui. On redoute moins un frère qu'un mari, en pareil cas. — *Soror mea.* C'était assurément inexact dans le sens strict; mais les mots « frère » et « sœur » ont une signification assez large en Orient, où ils désignent même les cousins et cousines, les neveux et nièces. Cf. xiii, 8; Matth. xiii, 55-56; Joan. vii, 3.

dicturi sunt : Uxor ipsius est ; et interficerent me , et te reservabunt .

13. Die ego , obsecro te , quod soror mea sis , ut bene sit mihi propter te , et vivat anima mea ob gratiam tui .

14. Cum itaque ingressus esset Abram Ægyptum , viderunt Ægyptii mulierem quod esset pulchra nimis ,

15. Et nuntiaverunt principes Pharaoni , et laudaverunt eam apud illum ; et sublata est mulier in domum Pharaonis .

16. Abram vero bene usi sunt propter illum ; fueruntque ei oves , et boves , et asini , et servi , et famulæ , et asinæ , et cameli .

17. Flagellavit autem Dominus Pharaonem plagis maximis , et domum ejus , propter Sarai uxorem Abram .

18. Vocavitque Pharaon Abram , et dixit ei : Quidnam est hoc quod fecisti mihi ? quare non indicasti quod uxor tua esset ?

19. Quam ob causam dixisti esse sororem tuam , ut tollerem eam mihi in uxorem ? Nunc igitur ecce conjux tua ; accipe eam , et vade .

20. Præcepitque Pharaon super Abram viris ; et deduxerunt eum , et uxorem illius , et omnia quæ habebat .

auront vue , ils diront : C'est la femme de cet homme-là ; et ils me tueront , et vous réserveront .

13. Dites donc , je vous supplie , que vous êtes ma sœur ; afin que ces gens-ci me traitent favorablement à cause de vous , et qu'ils me conservent la vie en votre considération .

14. Abram étant entré ensuite en Égypte , les Égyptiens virent que cette femme était très belle .

15. Et les princes du pays en ayant donné avis au Pharaon , et l'ayant fort louée devant lui , elle fut enlevée et menée au palais du Pharaon .

16. Ils en usèrent bien à l'égard d'Abram à cause d'elle ; et il reçut des brebis , et des bœufs , et des ânes , et des serviteurs , et des servantes , et des ânesses , et des chameaux .

17. Mais le Seigneur frappa de très grandes plaies le Pharaon et sa maison , à cause de Sarai femme d'Abram .

18. Et le Pharaon ayant fait venir Abram , lui dit : Pourquoi avez-vous agi avec moi de cette sorte ? Que ne m'avez-vous averti qu'elle était votre femme ?

19. D'où vient que vous avez dit qu'elle était votre sœur , pour me donner lieu de la prendre pour ma femme ? Voilà donc maintenant votre femme ; prenez-la , et vous en allez .

20. Et le Pharaon ayant donné ordre à ses gens de prendre soin d'Abram , ils le conduisirent jusque hors de l'Égypte avec sa femme , et tout ce qu'il possédait .

CHAPITRE XIII

1. Ascendit ergo Abram de Ægypto , ipse et uxor ejus , et omnia quæ habebat , et Lot cum eo , ad australem plagam .

1. Abram étant donc sorti de l'Égypte avec sa femme et tout ce qu'il possédait , et Lot avec lui , alla du côté du midi .

14-15. Les craintes d'Abram n'étaient que trop fondées. — *Pharaoni*. Titre commun à tous les rois d'Égypte. Les égyptologues ne sont pas absolument d'accord sur son étymologie : *pt-ouro*, le roi, d'après Jablonski ; *ph-ra*, le soleil, d'après Rosellini, Lepsius, etc. ; *per-aa*, la grande maison, d'après M. de Rougé (de même que l'on dit « la sublime Porte »). Il n'est pas possible de déterminer le prince en question ; on a calculé néanmoins qu'il appartenait au moins à la XII^e dynastie, peut-être même à une dynastie encore plus antique.

16. *Abram vero*... Sara est achetée à la façon orientale par celui qui voulait l'épouser, et l'on donne au frère présumé les biens les plus appréciés des nomades : *oves et boves*...

17. Dieu protège miraculeusement l'honneur de la future mère de son peuple, — *Flagellavit*... On ne dit pas ici de quelle manière. Cf. xx, 6, 17. Du moins le Pharaon comprit.

18-19. Vifs reproches du roi à Abram, lequel n'osa alléguer aucune excuse.

20. *Præcepit*... Les particularités de l'ordre ressortent des mots suivants : *deduxerunt eum*. Cette escorte devait garantir Abram et Sara, tant qu'ils demeureraient sur le territoire égyptien.

§ II. — Lot est éliminé de la race choisie.
XIII, 1-18.

1^o Abram de retour en Chanaan, vers. 1-4.
CHAP. XIII. — 1. *Ascendit ergo*... L'expression technique pour marquer le retour d'Égypte en

2. Il était très riche, et il avait beaucoup d'or et d'argent.

3. Il revint par le même chemin qu'il était venu du midi à Béthel, jusqu'au lieu où il avait auparavant dressé sa tente, entre Béthel et Hai,

4. Où était l'autel qu'il avait bâti; et il invoqua en ce lieu le nom du Seigneur.

5. Or Lot, qui était avec Abram, avait aussi des troupeaux de brebis, des troupeaux de bœufs et des tentes.

6. Le pays ne leur suffisait pas pour pouvoir demeurer l'un avec l'autre, parce que leurs biens étaient fort grands, et ils ne pouvaient subsister ensemble.

7. C'est pourquoi il s'excita une querelle entre les pasteurs d'Abram et ceux de Lot. En ce temps-là les Chananéens et les Phérézéens habitaient en cette terre.

8. Abram dit donc à Lot : Qu'il n'y ait point, je vous prie, de dispute entre vous et moi, ni entre mes pasteurs et les vôtres, parce que nous sommes frères.

9. Voici que vous avez devant vous toute la contrée. Retirez-vous, je vous prie, d'après de moi. Si vous allez à la gauche, je prendrai la droite; si vous choisissez la droite, j'irai à gauche.

10. Lot élevant donc les yeux, considéra tout le pays situé le long du Jourdain, et qui, avant que Dieu détruisit Sodome et Gomorrhe, était un pays tout arrosé d'eau, comme un paradis de Dieu, et comme l'Égypte quand on vient à Ségor.

2. Erat autem dives valde in possessione auri et argenti.

3. Reversusque est per iter quo venerat, a meridie in Bethel, usque ad locum ubi prius fixerat tabernaculum inter Bethel et Hai,

4. In loco altaris quod fecerat prius, et invocavit ibi nomen Domini.

5. Sed et Lot qui erat cum Abram, fuerunt greges ovium, et armenta, et tabernacula.

6. Nec poterat eos capere terra, ut habitarent simul; erat quippe substantia eorum multa, et nequibant habitare communiter.

7. Unde et facta est rixa inter pastores gregum Abram et Lot. Eo autem tempore Chananæus et Pherezæus habitabant in terra illa.

8. Dixit ergo Abram ad Lot : Ne, quæso, sit jurgium inter me et te, et inter pastores meos et pastores tuos; fratres enim sumus.

9. Ecce universa terra coram te est; recede a me, obsecro : si ad sinistram iteris, ego dexteram tenebo; si tu dexteram elegeris, ego ad sinistram pergam.

10. Elevatis itaque Lot oculis, vidit omnem circa regionem Jordanis, quæ universa irrigabatur antequam subverteret Dominus Sodomam et Gomorrhiam, sicut paradisus Domini, et sicut Ægyptus venientibus in Segor.

Paléatine. Cf. XII, 10. — Lot cum eo : Lot, qui va devenir un personnage important dans la suite de ce récit. — Ad australem plagam. Hébr. : vers le Négeb. Voy. la note de XII, 9.

2. Dives valde...; « extrêmement lourd », d'après l'expression imagée de l'hébreu. L'or et l'argent n'étaient pas encore monnayés; dans les transactions de vente on employait ces métaux sous forme de lingots ou d'anneaux. Voy. l'Atlas archéologique de la Bible, pl. LXIV, fig. 6 et 9.

3-4. Per iter quo venerat. Hébr. : selon ses campements, c.-à-d. à la façon d'un nomade, qui campe et décampe fréquemment. — Inter Bethel et Hai. Voy. XII, 8.

2° La séparation, vers. 5-13.

5-8. On en indique d'abord l'occasion lointaine : Lot aussi était très riche soit en troupeaux (greges ovium, le petit bétail, moutons et chèvres; armenta, les bœufs), soit en serviteurs (tabernacula, les tentes où ils habitaient). — Nec poterat... capere terra : laquelle, on va le redire de nouveau (vers. 7), était occupée par les Chananéens. Notez les répétitions emphatiques : erat quippe... et nequibant.

- 7. L'occasion immédiate : unde et... rixa...; à

propos de pâturages, dont chacune des deux familles (pastores) revendiquait l'emploi exclusif. — Pherezæus. Cette peuplade n'a pas été mentionnée dans la Table des peuples; nous la retrouverons Jud. XI, 3; XVII, 15.

8-9. Conduite généreuse et condescendante d'Abram. Pas de jurgium entre frères ! Il comprend toutefois que la séparation est commandée par les circonstances; mais il abandonne à son neveu le droit de choisir la région qui lui conviendrait. — Ecce coram te... Le langage est très pittoresque; de même au vers. 10.

10. Omnem circa regionem Jordanis. Hébr. : tout le kikkar du Jourdain, et le ghôr des Arabes modernes, c.-à-d. la vallée du Jourdain entre le lac de Tibériade et la mer Morte. — Quæ universa irrigabatur. Riche en eaux, cette vallée l'est aussi en herbages. — Antequam subverteret. Détail anticipé Voy. le chap. XIX. — Deux comparaisons relèvent la fraîcheur et la beauté du ghôr : 1° sicut paradisus Dei, le paradis terrestre; 2° sicut Ægyptus, l'Égypte arrosée et fécondée par le Nil. — Venientibus in Segor : dans la direction de Ségor. Voy. XIX, 22 et ss.

11. Elegitque sibi Lot regionem circa Jordanem, et recessit ab oriente; divisi- que sunt alterutrum a fratre suo.

12. Abram habitavit in terra Chanaan; Lot vero moratus est in oppidis, quæ erant circa Jordanem, et habitavit in Sodomis.

13. Homines autem Sodomitæ pessimi erant, et peccatores coram Domino nimis.

14. Dixitque Dominus ad Abram, postquam divisus est ab eo Lot: Leva oculos tuos, et vide a loco, in quo nunc es, ad aquilonem et meridiem, ad orientem et occidentem.

15. Omnem terram, quam conspicias, tibi dabo et semini tuo usque in sempiternum.

16. Faciamque semen tuum sicut pulverem terræ; si quis potest hominum numerare pulverem terræ, semen quoque tuum numerare poterit.

17. Surge, et perambula terram in longitudine, et in latitudine sua; quia tibi daturus sum eam.

18. Movens igitur tabernaculum suum Abram, venit et habitavit juxta convallem Mambre, quæ est in Hebron, ædificavitque ibi altare Domino.

11. Et il fit choix de la région qui entoure le Jourdain, et il se retira de l'orient. Ainsi les deux frères se séparèrent l'un de l'autre.

12. Abram demeura dans la terre de Chanaan, et Lot dans les villes qui étaient aux environs du Jourdain; et il habita dans Sodome.

13. Or les habitants de Sodome étaient devant le Seigneur des hommes perdus de vices; et leur corruption était montée à son comble.

14. Le Seigneur dit donc à Abram, après que Lot se fut séparé d'avec lui: Levez vos yeux, et regardez du lieu où vous êtes, au septentrion et au midi, à l'orient et à l'occident.

15. Tout ce pays que vous voyez, je vous le donnerai, et à votre postérité pour jamais.

16. Je multiplierai votre race comme la poussière de la terre. Si quelqu'un d'entre les hommes peut compter la poussière de la terre, il pourra compter aussi la suite de vos descendants.

17. Levez-vous, et parcourez toute l'étendue de cette terre dans sa longueur et dans sa largeur, parce que je vous la donnerai.

18. Abram levant donc sa tente, vint demeurer près de la vallée de Mambré, qui est vers Hébron; et il dressa là un autel au Seigneur.

11-12. Lot, suivant l'attrait de ses yeux, « alla camper à l'orient » (hébreu). Sa vie nomade le conduisit tour à tour dans les différentes cités de la Pentapole, dont il était l'hôte temporaire. Abraham demeura seul dans la contrée destinée à sa postérité.

13. *Sodomitæ*... Cette triste circonstance est notée d'avance, pour préparer le récit du chap. XIX. Les richesses d'une part, de l'autre l'action énervante du climat, ne tardèrent pas à produire une afreuse corruption.

3° Nouvelle promesse concernant la possession de la Terre sainte, vers. 14-18.

Après le départ de Lot, Dieu manifeste d'une manière encore plus intime sa bienveillance à l'égard d'Abraham, afin de le consoler.

14. Beau et dramatique prélude de la promesse. — *Ad aquilonem... occidentem*. Dans toutes les directions; par conséquent, le pays tout entier.

15. *Omnem terram... tibi*: à lui d'abord personnellement; puis à ses descendants, *usque in sempiternum*. On a parfois concilié de ces dernières paroles que le peuple juif, quand il sera converti au Messie, reprendra possession de la Palestine; d'autres les ont prises dans un sens idéal et spirituel. « Par le Christ, la promesse est élevée

au-dessus de sa forme temporelle...; par lui la terre entière devient Chanaan ». Il paraît plus naturel, et plus conforme à d'autres passages du Pentateuque, Lev. XXVI, 21-33, Deut. iv, 25-40, de dire qu'en réalité la Terre sainte était promise aux Juifs pour toujours, mais à condition qu'ils demeureraient fidèles au Seigneur; condition qui ne fut pas remplie.

16. *Faciamque semen tuum*. Ses enfants selon la chair, et beaucoup plus encore sa postérité selon l'esprit. — La comparaison si forte, *sicut pulverem terræ*, redouble d'énergie par le développement: *et quis potest...*

17. *Perambula terram*... Abram devait manifester de la sorte ses droits de future propriété: *quia tibi...*

18. *Habitavit*... Sans cesser d'être nomade, il se fixa à Hébron d'une certaine manière, et il en fit le centre de ses pérégrinations à travers la Palestine. — *Juxta convallem* (hébr.: sous les térébinthes) *Mambre*. Mambré, ou *Mamré*, était un personnage important du pays, Amorrhéen de race. Cf. XIV, 13. — *Hebron*: au sud de la Palestine, dans une belle et riche situation; aujourd'hui *E'-Khalil*, « l'ami » (Abraham, l'ami de Dieu par excellence).

CHAPITRE XIV

1. En ce temps-là, Amraphel roi de Sennaar, Arioch roi du Pont, Chodorlahomor roi des Elamites, et Thadal roi des Nations,

2. Firent la guerre contre Bara roi de Sodome, contre Bersa roi de Gomorrhæ, contre Sennaab roi d'Adama, contre Seméber roi de Séboïm, et contre le roi de Bala, c'est-à-dire de Ségor.

3. Tous ces rois s'assemblèrent dans la vallée des Bois, qui est maintenant la mer salée.

4. Ils avaient été assujettis à Chodorlahomor pendant douze ans, et la treizième année ils se retirèrent de sa domination.

5. Ainsi l'an quatorzième, Chodorlahomor vint avec les rois qui s'étaient joints à lui, et ils défirent les Raphaïtes dans Astaroth-Carnaïm, les Zuzites qui étaient avec eux, les Emïtes dans Savé-Cariathaim,

6. Et les Corrhéens dans les montagnes de Séir, jusqu'aux campagnes de Pharan, qui est dans la solitude.

1. Factum est autem in illo tempore, ut Amraphel rex Sennaar, et Arioch rex Ponti, et Chodorlahomor rex Elamitarum, et Thadal rex Gentium,

2. Inirent bellum contra Bara, regem Sodorum, et contra Bersa, regem Gomorrhæ, et contra Sennaab, regem Adamæ, et contra Semeber, regem Seboïm, contraque regem Balæ, ipsa est Segor.

3. Omnes hi convenerunt in vallem Silvestrem, quæ nunc est mare salis.

4. Duodecim enim annis servierant Chodorlahomor, et tertiodecimo anno recesserunt ab eo.

5. Igitur quartodecimo anno venit Chodorlahomor, et reges qui erant cum eo; percusseruntque Raphaïm in Astaroth-Carnaïm, et Zuzim cum eis, et Emim in Save-Cariathaim,

6. Et Chorraeos in montibus Seir, usque ad campestria Pharan, quæ est in solitudine.

§ III. — Abram et Melchisédech. XIV, 1-24.

Grand événement dans la vie d'Abraham, surtout à cause du type admirable qu'il contient. Sous le rapport historique, ce passage forme un document des plus précieux parmi ceux que l'antiquité nous a conservés.

1^o L'invasion de la Pentapole, vers. 1-12.

CHAP. XIV. — 1. Les parties belligérantes nous sont présentées dans les deux premiers versets, et tout d'abord les agresseurs, au nombre de quatre : Amraphel, roi de Sennaar (voy. la note de x, 10); Arioch, roi d'Ellasar (hébr., d'après Oppert, Kalah Schergât, à l'O. du Tigre); Chodorlahomor, roi d'Elam (cf. x, 22 et la note; le nom du prince était, sous sa forme élamite, « Kudur-Lagamar », couronne de Lagamar : un dieu d'Elam); Thadal, roi de Goïm (Vulg. : « gentium »), nom propre qui représente vraisemblablement les Gûtt des inscriptions cunéiformes, peuple fixé au N. de la Babylonie.

2. Liste des rois menacés. Ils étaient chacun à la tête d'une ville, selon la coutume chanaanéenne, et leurs cinq territoires confédérés formaient ce qu'on nomme la Pentapole, vers l'emplacement actuel de la mer Morte. — Balæ, ipsa... Segor. A côté du nom antique, l'historien cite le nom plus récent, So'ar en hébreu. Cf. xix, 22.

3. Le théâtre du combat. Au lieu de vallem Silvestrem, l'hébreu dit : la vallée de Siddim. — Mare salis ne diffère pas de la mer Morte, xix, 24 et s.

4. Occasion de l'envahissement. Pendant douze ans tributaires de Chodorlahomor, les cinq rois s'étaient ensuite révoltés contre lui.

5-6. En venant châtier les rebelles, Chodorlahomor fait diverses conquêtes, qui sont rapidement décrites (5^o-7). — Raphaïm : peuple de géants, qui occupait, au temps d'Abraham, toute la Palestine transjordanienne. — Astaroth-Carnaïm : plus tard la capitale du roi Og, issu des Raphaïm (Deut. iii, 11); on a cru reconnaître ses ruines au Tell-Aschtérâh, à quelque distance de l'ancienne Edrél. — Zuzim. Peuple identique sans doute aux Zomzomim de Deut. ii, 20, lesquels faisaient également partie des Raphaïm. — Cum eis est une traduction inexacte pour « in Ham », ville assimilée par quelques interprètes à Rabbath-Ammon (Deut. iii, 11). — Emim, ou Emim, autre branche des Raphaïm. Ils furent battus dans la vallée (in Save) de Cariathaim, aujourd'hui Kûrayat, ville située à l'E. de la mer Morte, un peu au-dessous de l'embouchure du Jourdain. — Chorraeos (de hori, troglodyte), les antiques habitants de l'Idumée, expulsés plus tard par les fils d'Esau, xxxvi, 20 et ss. — In montibus Seir, chaîne de montagnes située au S.-O. de la mer Morte. — Usque ad campestria Pharan. Hébr. : jusqu'à 'El-Pa'rân, probablement le port d'Aïla ou d'Eliath (Deut. ii, 8), au fond du golfe Élanite. On ajoute que cette ville est bâtie in solitudine, c.-à-d. à l'extrémité orientale du désert de Pharan. Voy. l'At. géogr., pl. v.

7. Reversisque sunt, et venerunt ad fontem Misphat, ipsa est Cades; et percusserunt omnem regionem Amalecitarum, et Amorrhæum qui habitabat in Asason-Thamar.

8. Et egressi sunt rex Sodomorum, et rex Gomorrhæ, rexque Adamæ, et rex Seboim, necnon et rex Balæ, quæ est Segor; et direxerunt aciem contra eos in valle Silvestri;

9. Scilicet adversus Chodorlahomor regem Elamitarum, et Thadal regem Gentium, et Amraphel regem Sennaar, et Arioch regem Ponti: quatuor reges adversus quinque.

10. Vallis autem Silvestris habebat puteos multos bituminis. Itaque rex Sodomorum, et Gomorrhæ, terga verterunt, cecideruntque ibi; et qui remanserant, fugerunt ad montem.

11. Tulerunt autem omnem substantiam Sodomorum, et Gomorrhæ, et universa quæ ad cibum pertinent, et abierunt;

12. Necnon et Lot et substantiam ejus, filium fratris Abram, qui habitabat in Sodomis.

13. Et ecce unus qui evaserat, nuntiavit Abram Hebræo, qui habitabat in convalle Mambre Amorrhæi, fratris Escol, et fratris Aner; hi enim pepigerant fœdus cum Abram.

14. Quod cum audisset Abram, captum videlicet Lot fratrem suum, numeravit expeditos vernaculos suos trecentos decem et octo; et persecutus est usque Dan.

7. Etant retournés, ils vinrent à la fontaine de Misphat, qui est le même lieu que Cadès; et ils ravagèrent tout le pays des Amalécites, et *défirent* les Amorrhéens dans Asason-Thamar.

8. Alors le roi de Sodome, le roi de Gomorrhe, le roi d'Adama, le roi de Séboïm, et le roi de Balâ, qui est la même que Ségor, se mirent en campagne, et rangèrent leurs troupes en bataille dans la vallée des Bois contre ces princes;

9. C'est-à-dire, contre Chodorlahomor roi des Elamites, Thadal roi des Nations, Amraphel roi de Sennaar, et Arioch roi du Pont: quatre rois contre cinq.

10. Il y avait beaucoup de puits de bitume dans cette vallée des Bois. Le roi de Sodome et le roi de Gomorrhe furent mis en fuite, et ils périrent là; et ceux qui échappèrent s'enfuirent sur la montagne.

11. *Les vainqueurs* ayant pris toutes les richesses et les vivres de Sodome et de Gomorrhe, se retirèrent;

12. Et *ils emmenèrent* aussi Lot, fils du frère d'Abram, qui demeurait dans Sodome, et tout ce qui était à lui.

13. Et voici qu'un homme qui s'était échappé vint avertir Abram l'Hébreu, qui demeurait dans la vallée de Mambré l'Amorrhéen, frère d'Escol et frère d'Aner, qui tous trois avaient fait alliance avec Abram.

14. Abram ayant su que Lot son frère avait été pris, choisit les plus braves de ses serviteurs, au nombre de trois cent dix-huit, et poursuivit ces rois jusques à Dan.

7. *Reversisque...* D'Ala, la limite extrême qu'ils atteignirent du côté du S., les rois vainqueurs, revenant au N. et gravissant le haut plateau qui s'appuie contre les montagnes de Séir, vinrent à *'Eïn-Mispat (fontem Misphat)*, localité nommée ultérieurement *Cades*. — *Omnem regionem Amalecitarum*: tout le district situé immédiatement au sud de la Palestine; les Amalécites ne l'occupèrent que plus tard. Cf. xxxvi, 12. — *Amorrhæum in Asason-Thamar*: la futuro Engaddi, d'après II Par. xx, 2; à l'O. et sur les bords de la mer Morte.

8-10. La bataille avec les rois rebelles de la Pentapole. Aux vers. 8 et 9, répétition solennelle des noms des belligérants; le vers. 10 expose rapidement le résultat de la lutte. — *Puteos multos bituminis*. Ce détail a pour but de montrer que le terrain était peu propice à la fuite des vaincus. On trouve encore du bitume sur la rive occidentale du lac «Asphaltite». — *Fugerunt ad montem*:

la chaîne des montagnes de Moab, aux grottes multiples, à l'E. de la mer Morte.

11-12. Deux conséquences de la défaite: l'une générale, vers. 11, le pillage de Sodome et de Gomorrhe, dont les rois avaient péri dans la mêlée; l'autre spéciale, vers. 12, la capture de Lot.

9° La victoire d'Abram, vers. 13-18.

13. Abram fut bientôt averti à Hébron, par un fuyard, du malheur de son neveu. — *Abram Hebræo*. C'est la première apparition de ce nom célèbre. D'après l'étymologie la plus vraisemblable, il dérive de *'éber*, au delà, et désigne Abram comme originaire du pays situé au delà de l'Euphrate, par opposition aux Amorrhéens, chez lesquels il vivait alors. — *Pepigerunt fœdus*. Preuve de la puissance d'Abram, et aussi de l'estime qu'il s'était conciliée.

14. Abram avait l'âme d'un héros en même temps que d'un saint. — *Vernaculos*. Les esclaves nés dans sa maison, par conséquent les plus fidèles,

15. Ayant formé plusieurs corps de ses gens et de ses alliés, il fondit sur les ennemis durant la nuit, les défit, et les poursuivit jusqu'à Hoba, qui est à la gauche de Damas.

16. Et il ramena avec lui tout le butin qu'ils avaient pris, Lot son frère avec ce qui était à lui, les femmes et tout le peuple.

17. Et le roi de Sodome sortit au-devant de lui, lorsqu'il revenait après la défaite de Chodorlahomor et des autres rois qui étaient avec lui, dans la vallée de Savé, appelée aussi la vallée du Roi.

18. Et Melchisédech, roi de Salem, offrant du pain et du vin, parce qu'il était prêtre du Dieu très haut,

19. Bénit Abram, en disant : Qu'Abram soit béni du Dieu très haut, qui a créé le ciel et la terre;

20. Et que le Dieu très haut soit béni, lui qui par sa protection vous a mis vos ennemis entre les mains. Alors Abram lui donna la dîme de tout ce qu'il avait pris.

21. Or le roi de Sodome dit à Abram : Donnez-moi les personnes, et prenez le reste pour vous.

15. Et divisis sociis, irruit super eos nocte; percussitque eos, et persecutus est eos usque Hoba, quæ est ad lævam Damasci.

16. Reduxitque omnem substantiam, et Lot fratrem suum cum substantia illius, mulieres quoque et populum.

17. Egressus est autem rex Sodomorum in occursum ejus, postquam reversus est a cæde Chodorlahomor, et regum qui cum eo erant in valle Save, quæ est vallis Regis.

18. At vero Melchisedech rex Salem, proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei altissimi,

19. Benedictus ei, et ait : Benedictus Abram Deo excelso, qui creavit cælum et terram;

20. Et benedictus Deus excelsus, quo protegente, hostes in manibus tuis sunt. Et dedit ei decimas ex omnibus.

21. Dixit autem rex Sodomorum ad Abram : Da mihi animas, cætera tolle tibi.

et aussi les plus vaillants (*expeditos*, exercés au combat). Il en forma un bataillon d'élite, qui, avec les troupes de ses alliés (d'après le vers. 24), constituait une petite armée respectable. — *Usque Dan*. Selon divers interprètes, Laïs-Dan, au N. de la Palestine cisjordanienne; selon d'autres, et cette opinion nous semble préférable, *Dan-Ya'an*, II Reg. xxiv, 6, dans la province de Galaad, au N. de la Pérée. Cf. Deut. xxxiv, 1 et s.

15. L'attaque fut très habile, et conforme à la tactique orientale. Elle eut lieu de divers côtés à la fois (*divisis sociis*), la nuit, et à l'improviste. Une panique indicible s'empara des vainqueurs surpris, qui s'enfuyèrent au plus vite, abandonnant tout le butin. — *Hoba, ad lævam Damasci* : c.-à-d. au N. de Damas.

16. Heureux résultat de la victoire.

3° La bénédiction de Melchisédech, vers. 17-24.

17. Deux grands personnages viennent au-devant d'Abram pour le féliciter. Le premier est le *rex Sodomorum*, le successeur du roi qui avait été tué dans la vallée de Siddim, vers. 10. La rencontre eut lieu *in valle Save*, nommée plus tard *vallis Regis* (Cf. II Reg. xviii, 18); probablement la vallée du Cédron, à l'E. de Jérusalem.

18. L'autre personnage était *Melchisedech*, si vénérable et si mystérieux, prêtre et roi tout ensemble. Il apparaît tout à coup, à la façon d'un météore, pour disparaître aussitôt que son rôle aura été rempli. La Bible ne le mentionne qu'en deux autres passages : Ps. cix, 4, comme emblème d'un nouveau sacerdoce, distinct de celui d'Aaron; Hebr. vii, où Jésus-Christ nous est présenté comme

ayant été consacré prêtre selon ce nouvel ordre.

— *Rex Salem*: probablement de Jérusalem. — *Panem et vinum* : au dire des exégètes hétérodoxes, pour réconforter les combattants épuisés; d'après les Pères et les auteurs catholiques, comme double matière du sacrifice d'action de grâces que Melchisédech se proposait d'offrir. Les mots *erat enim* (hébr. : « et erat ») *sacerdos...* exigent cette interprétation; car pourquoi un tel rapprochement, s'il s'agissait d'un simple acte d'humanité, et non d'un acte religieux? De plus, les vivres ne devaient pas manquer dans le butin conquis. — *Dei altissimi* (hébr. : *El 'Elyon*) : du vrai Dieu, par conséquent.

19-20. *Benedixit ei*, pour attirer sur lui toutes les faveurs célestes. La formule de bénédiction nous a été conservée (19^a-20^a). Elle se compose de deux parties, mises en corrélation et en gradation ascendante : 1° *Benedictus Abram...*; 2° *benedictus Deus excelsus* (encore '*El 'Elyon*'), le véritable triomphateur : *quo protegente...* — *Et dedit ei decimas*. Grammaticalement, la phrase est ambiguë; mais non logiquement. C'est Abram qui donna à Melchisédech, en échange de sa bénédiction et pour reconnaître ses droits sacerdotaux, la dîme payée aux prêtres dès une très haute antiquité. Voir, Hebr. vii, le beau raisonnement que saint Paul appuie sur cet acte d'Abram, pour démontrer la supériorité du sacerdoce de Jésus-Christ sur celui d'Aaron.

21. Le roi de Sodome veut également se montrer généreux. Il se contente de demander à Abram *animas*, c.-à-d. ceux de ses sujets qui avaient été

22. Qui respondit ei : *Levo manum meam ad Dominum Deum excelsum, possessorem cæli et terræ,*

23. *Quod a filo subtegmis usque ad corrigiam caligæ, non accipiam ex omnibus quæ tua sunt, ne dicas : Ego ditavi Abram;*

24. *Exceptis his, quæ comederunt juvenes, et partibus virorum, qui venerunt mecum, Aner, Escol, et Mambre; isti accipient partes suas.*

22. Abram lui répondit : Je lève la main et *je jure* par le Seigneur le Dieu très haut, possesseur du ciel et de la terre,

23. Que je ne recevrai rien de tout ce qui est à vous, depuis le moindre fil jusqu'à une courroie de sandale; afin que vous ne puissiez pas dire : J'ai enrichi Abram.

24. J'excepte seulement ce que mes gens ont pris pour leur nourriture, et ce qui est dû à ceux qui sont venus avec moi, Aner, Escol et Mambré, qui pourront prendre leur part du butin.

CHAPITRE XV

1. *His itaque transactis, factus est sermo Domini ad Abram per visionem, dicens : Noli timere, Abram; ego protector tuus sum, et merces tua magna nimis.*

2. *Dixitque Abram : Domine Deus, quid dabis mihi? ego vadam absque liberis, et filius procuratoris domus meæ iste Damascus Eliezer.*

3. *Addiditque Abram : Mihi autem non dedisti semen; et ecce vernaculus meus, heres meus erit.*

4. *Statimque sermo Domini factus est ad eum, dicens : Non erit hic heres tuus,*

1. Après cela, le Seigneur parla à Abram dans une vision, et lui dit : Ne craignez point, Abram; je suis votre protecteur, et votre récompense infiniment grande.

2. Abram lui répondit : Seigneur Dieu, que me donnerez-vous? Je mourrai sans enfants; et le fils héritier de ma maison est cet Eliezer de Damas.

3. Pour moi, ajouta-t-il, vous ne m'avez point donné d'enfants; ainsi mon esclave sera mon héritier.

4. Le Seigneur lui répondit aussitôt : Ce n'est pas celui-là qui sera votre héri-

faits prisonniers par Chodorlahomor et délivrés par le père des croyants. Il lui abandonna *cetera*, tout le reste du butin, même ce qui avait été enlevé à Sodome.

22-23. Abram refuse avec fierté ce présent, ne voulant rien avoir de commun avec la cité coupable (*ne dicas : Ego ditavi...*). — *Levo manum meam...* Serment énergique. — *A filo... usque...* Locution proverbiale, pour dire : Pas la plus petite chose.

24. *Exceptis...* Abram fait pourtant une double exception, qui comprend : 1° la part du butin que ses propres gens (*juvenes*) avaient consommée pour leur nourriture; 2° la portion qui revenait à ses alliés d'Hébron.

SECTION III. — DEUXIÈME PÉRIODE DE LA VIE D'ABRAHAM. XV, 1 — XVI, 16.

§ I. — *L'alliance conclue entre le Seigneur et Abram.* XV, 1-21.

Épisode solennel, et d'une haute importance.

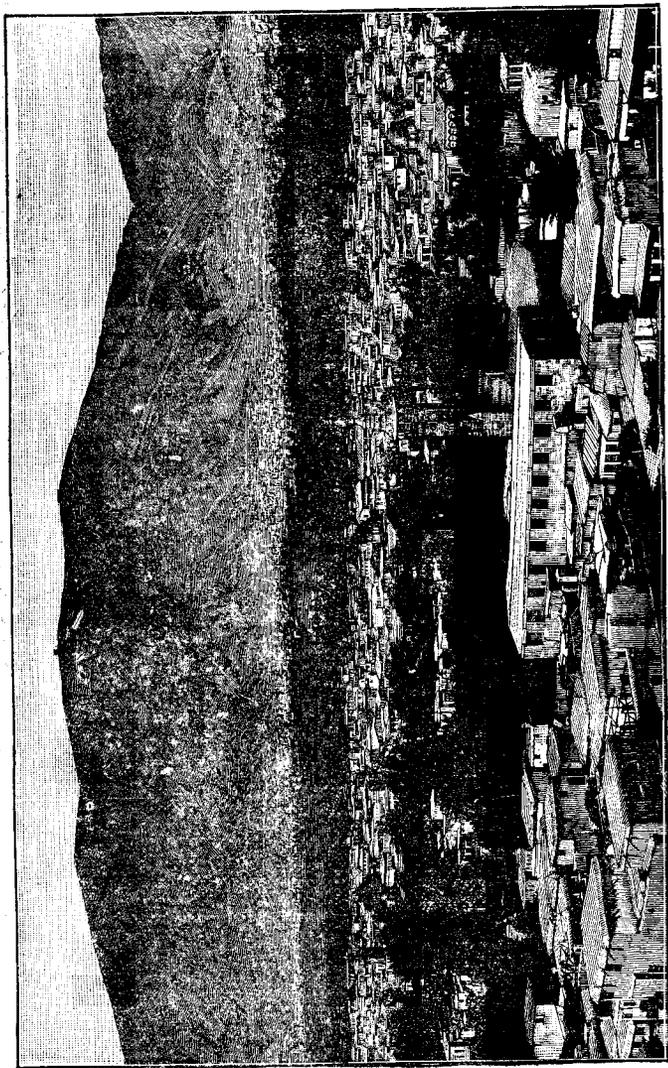
1° La foi d'Abram, vers. 1-6.

CHAP. XV. — 1. *Hts... transactis* (hébr. : « post hæc autem verba ») : date vague et indéterminée. — *Sermo Domini...* C'est ici le premier emploi de cette locution, qui reviendra fréquemment dans la Bible. — *Per visionem* : en vision (*baʕazeh*), et non en songe (*baʕalôm*). — Rien de plus conso-

lant que le « sermo » divin : *Noli timere*, au milieu de peuples méchants et puissants. — *Ego protector...* Hébr. : « ton bouclier », comme en maint autre passage. — *Et merces tua...* D'après les LXX et divers exégètes modernes, ces mots ne retomberaient pas sur « Ego », mais ils formeraient une phrase à part : « Et ta récompense est grande ». Le contexte favorise ce sens.

2-3. Réponse pleine de candeur et de familiarité. Les saints sont si à l'aise avec Dieu! — *Quid dabis?...* Les richesses, et les autres avantages temporels qu'Abram paraît avoir envisagés ici comme la récompense promise par le Seigneur, étaient peu de chose pour un homme privé d'enfants. — *Vadam absque liberis* (hébr. : *ariri*, expression énergique). Comme il sent la solitude de sa tente! Son langage est plein de tristesse. — *Filius procuratoris domus meæ*. Dans l'hébr. : *ben mēseq beyti*, « le fils héritier de ma maison », d'après l'interprétation la plus probable. — *Iste* (dédaignue) *Damascus* (hébr. : *Damēseq*, qui forme un jeu de mots avec *mēseq*) *Eliezer*. Damas, la patrie d'Eliezer, devait hériter d'Abraham dans la personne de ce serviteur fidèle, auquel son maître songeait à laisser tous ses biens. — Au vers. 3, Abram insiste encore sur cette pensée douloureuse.

4 *Statimque*. Hébr. : « Et ecce! » Le Seigneur se hâte de protester. La vigueur de son langage



Damas. (D'après une photographie.)

tier; mais vous aurez pour héritier celui qui naîtra de votre sein.

5. Et après l'avoir fait sortir dehors, il lui dit : Levez les yeux au ciel, et comptez les étoiles, si vous pouvez. C'est ainsi, ajouta-t-il, que sera votre race.

6. Abram crut à Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice.

7. Dieu lui dit encore : Je suis le Seigneur qui vous ai tiré d'Ur en Chaldée, pour vous donner cette terre, afin que vous la possédiez.

8. Abram lui répondit : Seigneur Dieu, comment puis-je connaître que je dois la posséder ?

9. Le Seigneur lui répliqua : Prenez une vache de trois ans, une chèvre de trois ans, et un bélier qui soit aussi de trois ans, avec une tourterelle et une colombe.

10. Abram prenant donc tous ces animaux, les divisa par la moitié, et mit les deux parties qu'il avait coupées vis-à-vis l'une de l'autre; mais il ne divisa point la tourterelle, ni la colombe.

11. Or les oiseaux venaient fondre sur ces bêtes mortes, et Abram les en chassait.

12. Or, lorsque le soleil se couchait, Abram fut surpris d'un profond sommeil, et il tomba dans un horrible effroi, se trouvant comme tout enveloppé de ténèbres.

sed qui egredietur de utero tuo, ipsum habebis heredem.

5. Eduxitque eum foras, et ait illi : Suspice cælum, et numera stellas, si potes. Et dixit ei : Sic erit semen tuum.

6. Credidit Abram Deo, et reputatum est illi ad justitiam.

7. Dixitque ad eum : Ego Dominus qui eduxi te de Ur Chaldæorum, ut darem tibi terram istam, et possideres eam.

8. At ille ait : Domine Deus, unde scire possum, quod possessurus sim eam?

9. Et respondens Dominus : Sume, inquit, mihi, vaccam triennem, et capram trimam, et arietem annorum trium, turturem quoque et columbam.

10. Qui tollens universa hæc, divisit ea per medium, et utrasque partes contra se altrinsecus posuit; aves autem non divisit.

11. Descenderuntque volucres super cadavera, et abigebat eas Abram.

12. Cumque sol occumberet, sopor irruit super Abram, et horror magnus et tenebrosus invasit eum.

est remarquable : *Non hic* (en avant pour appuyer sur l'idée), *sed qui...* de utero tuo (ton propre fils), *ipsum* (lui, et pas un autre).

5. Dieu daigne ajouter un commentaire dramatique de sa promesse. — *Stc...* *semen tuum*: innombrable comme les astres qui brillent au ciel limpide de l'Orient.

6. *Credidit*. Première mention de cette vertu de foi, qui formera le centre de la religion révélée. Le narrateur résume ainsi la belle conduite d'Abram, relativement à la divine promesse. L'expression hébraïque, *hè èmen ba'Y'hovah*, marque mieux encore l'adhésion étroite par une foi vive, non seulement à la parole, mais à la personne même de Jéhovah. « *Credere in Deum*, dit saint Augustin à propos de ce texte, est *credendo amare, credendo in eum ire, credendo ei adherere*. » — Réponse de Dieu à l'acte de foi du « Père des croyants » : *et reputatum est...* Hébr. : « et imputavit hoc ei ad justitiam ». Voy. l'admirable commentaire de saint Paul, si important sous le rapport dogmatique, Rom. iv. Cf. Gal. iii, 6, et aussi Jac. ii, 23.

2° L'alliance, vers. 7-21.

7. Prétude, qui consiste dans le renouvellement du don de la Terre sainte à Abram.

8 *Unde scire possum...*? Réflexion analogue à celle du vers. 2. Abram n'exprime pas un doute,

mais il demande familièrement à Dieu une explication.

9. Le Seigneur accède à la demande de son serviteur, mais d'une manière toute mystique. — *Sume*, pour les immoler en sacrifice. — *Vaccam... columbam*. Cinq animaux purs; ceux qui, plus tard, dans le culte juif, devaient être le plus souvent offerts. — *Triennem, trimam...* parce que cet âge est celui de leur pleine vigueur (S. Jean Chrys.).

10. *Utrasque partes contra se...* Chez les anciens, quand on voulait conclure une alliance, on immolait un certain nombre de victimes, que l'on coupait ensuite en deux, et les contractants passaient entre les morceaux disposés sur deux lignes. Cf. Jer. xxxiv, 18-19. De là les expressions classiques : *ὄρνια τέμνειν*, « fœdus percutere, fœdere ». S. Ephrem, Comm., h. l., raconte que cet usage existait encore en Chaldée de son temps. — *Aves... non divisit*. Les oiseaux furent probablement placés de chaque côté, en face l'un de l'autre. Dans le rituel des sacrifices, on interdira de mettre les oiseaux en pièces. Cf. Lev. i, 17.

11-12. *Descenderunt volucres*. Hébr. : *hà'ait*, les oiseaux de proie, qu'Abram s'efforçait de mettre en fuite, jusqu'à ce qu'il fût lui-même saisi, sur le sol, tout ensemble par un sommeil profond et surnaturel (*ardemah*, voy. la note de ii, 21), et par un indicible effroi.

13. Dictumque est ad eum: Scito prænoscens quod peregrinum futurum sit semen tuum in terra non sua, et subjicient eos servituti, et affligent quadringentis annis.

14. Verumtamen gentem, cui servituri sunt, ego judicabo; et post hæc egredientur cum magna substantia.

15. Tu autem ibis ad patres tuos in pace, sepultus in senectute bona.

16. Generatione autem quarta revertentur huc; necdum enim completæ sunt iniquitates Amorrhæorum usque ad præsens tempus.

17. Cum ergo occubisset sol, facta est caligo tenebrosa, et apparuit cilbanus fumans, et lampas ignis transiens inter divisiones illas.

18. In illo die pepigit Dominus foedus cum Abram, dicens: Semini tuo dabo terram hanc, a fluvio Ægypti usque ad fluvium magnum Euphratem,

13. Alors il lui fut dit: Sachez dès maintenant que votre postérité demeurera dans une terre étrangère, et qu'elle sera réduite en servitude, et accablée de maux pendant quatre cents ans.

14. Mais j'exercerai mes jugements sur le peuple auquel ils seront assujettis, et ils sortiront ensuite de ce pays-là avec de grandes richesses.

15. Pour vous, vous irez en paix avec vos pères, mourant dans une heureuse vieillesse.

16. Mais vos descendants viendront en ce pays-ci après la quatrième génération; car la mesure des iniquités des Amorrhéens n'est pas encore remplie présentement.

17. Lors donc que le soleil fut couché, il se forma une obscurité ténébreuse; il parut un four d'où sortait une grande fumée, et une lampe ardente qui passait au travers de ces bêtes divisées.

18. En ce jour-là, le Seigneur fit alliance avec Abram, en lui disant: Je donnerai ce pays à votre race, depuis le fleuve d'Égypte, jusqu'au grand fleuve d'Euphrate;

13. *Dictumque est...* Dieu fait à Abram une grande révélation, relative à l'avenir des Hébreux. Il annonce d'abord une ère de souffrances. — *Peregrinum... in terra non sua*: en Égypte, comme nous le verrons tout au long vers la fin de la Genèse et au début de l'Exode. — *Subjicient eos servituti*. Hébr.: «et servient eis,» tes descendants serviront ces étrangers. — *Quadringentis annis*. Chiffre rond; exactement, d'après Ex. XII, 40, quatre cent trente ans. La numération ne présente aucune difficulté si l'on prend pour point de départ, conformément à la tradition juive et à Gal. III, 17, l'entrée d'Abram dans le pays de Chanaan. On obtient ainsi: 25 ans pour le séjour d'Abram, 60 pour celui d'Isaac jusqu'à la naissance de Jacob, 130 pour celui de Jacob jusqu'à son établissement en Égypte, 215 à partir de cette date jusqu'à la sortie d'Égypte; en tout 430 ans.

14. *Verumtamen...* Une ère glorieuse s'ouvrira alors pour les fils d'Abram. — *Ego judicabo*. C'est-à-dire: je châtierai; c'est le résumé prophétique des plaies d'Égypte. — *Egredientur...* chargés des dépouilles des Égyptiens. Cf. Ex. XI, 1-2; XII, 35-36.

15. *Tu autem...* Promesse spéciale en faveur d'Abram: il ne sera pas témoin de l'affliction des siens, mais il mourra heureux et plein de jours. — *Ibis ad patres tuos*: aux limbes, où il retrouvera les âmes de ses aïeux. Belle expression pour désigner la mort et l'immortalité. Cf. XXV, 8; XXXV, 9; XLIX, 33. Comment a-t-on pu prétendre que les anciens Hébreux ne croyaient pas à la survivance de l'âme, alors que c'était chez eux une vérité passée en proverbe?

16. Nouveau détail chronologique sur la cessation de l'ère douloureuse. Les Hébreux reviendront en Palestine (*huc*). *Generatione quarta* à partir de l'entrée de Jacob en Égypte. Voici ces quatre générations, Ex. VI, 16 et ss.: 1° Lévi, fils de Jacob; 2° Caath, fils de Lévi; 3° Amram, fils de Caath; 4° Moïse, fils d'Amram, qui conduisit les Israélites jusqu'au seuil de la Terre promise. — *Necdum enim...* Motif de ce long délai: ceux qu'Israël devait extirper de Chanaan n'étaient pas encore mûrs pour le châtement. Les Amorrhéens représentent ici (cf. Jos. XXIV, 15, etc.) toutes les tribus chananéennes installées en Palestine.

17. Le récit nous ramène au vers. 12. — *Caligo tenebrosa*. Ces ténèbres, comme les oiseaux de proie et la frayeur d'Abram, figuraient les maux dont la race du patriarche était menacée. — *Cilbanus fumans*. Un de ces fours portatifs qui existent dans chaque ménage oriental. Voyez l'*Atlas archéol. de la Bible*, pl. XLII, fig. 9-11. — *Et lampas ignis*. Hébr.: une torche de feu; c'est-à-dire une flamme très vive, qui s'échappait du four en même temps que la fumée. Emblème des manifestations de Jéhovah dans l'histoire d'Israël, avec leur double côté sombre et lumineux. — *Inter divisiones illas*: dans l'espèce d'allée formée par les membres des victimes, vers. 10.

18-21. *In illo die*. Avec emphase: en ce jour solennel. — *Pepigit...* foedus. Alliance si pleine de condescendance de la part du Seigneur. L'un des points principaux du contrat, le don formel de la Palestine aux Hébreux, est signalé à part. Dieu prend soin de marquer les limites extrêmes de la Terre promise, soit au sud-ouest (*a fluvio*

19. *Tout ce que possèdent* les Cinéens, les Cénézéens, les Cedmonéens,
20. Les Héthéens, les Phérézéens, les Raphaïtes,
21. Les Amorrhéens, les Chananéens, les Gergéséens et les Jébuséens.

19. Cinæos, et Cenezæos, Cedmonæos,
20. Et Hethæos, et Pherezæos, Raphaim quoque,
21. Et Amorrhæos, et Chananæos, et Gergesæos, et Jebusæos.

CHAPITRE XVI

1. Or Saraï, femme d'Abram, ne lui avait point encore donné d'enfants; mais, ayant une servante égyptienne nommée Agar,

2. Elle dit à son mari: Vous savez que le Seigneur m'a mise hors d'état d'avoir des enfants; prenez donc ma servante, afin que je voie si j'aurai au moins des enfants par elle. Et Abram s'étant rendu à sa prière,

3. Saraï prit sa servante Agar, qui était égyptienne, et la donna pour femme à son mari, dix ans après qu'ils eurent commencé de demeurer au pays de Chanaan.

4. Abram en usa selon le désir de Saraï. Mais Agar, voyant qu'elle avait conçu, commença à mépriser sa maîtresse.

5. Alors Saraï dit à Abram: Vous agissez avec moi injustement. Je vous ai donné ma servante pour être votre femme; et voyant qu'elle est devenue grosse, elle me méprise. Que le Seigneur soit juge entre vous et moi.

6. Abram lui répondit: Votre servante est entre vos mains; usez-en avec elle

1. Igitur Saraï, uxor Abram, non genuerat liberos; sed habens ancillam ægyptiam nomine Agar,

2. Dixit marito suo: Ecce, conclusit me Dominus, ne parerem; ingredere ad ancillam meam, si forte saltem ex illa suscipiam filios. Cumque ille acquiesceret deprecanti,

3. Tulit Agar ægyptiam ancillam suam, post annos decem quam habitare cœperant in terra Chanaan, et dedit eam viro suo uxorem.

4. Qui ingressus est ad eam. At illa concepisse se videns, desepxit dominam suam.

5. Dixitque Saraï ad Abram: Inique agis contra me; ego dedi ancillam meam in sinum tuum, quæ videns quod conceperit, despectui me habet. Judicet Dominus inter me et te.

6. Cui respondens Abram: Ecce, ait, ancilla tua in manu tua est; utere ea ut

Ægypti: le Nil, suivant les uns; plus communément, l'ouadi El-Arisch, ou Rhinocolura des anciens, à mi-chemin, entre la Palestine et l'Égypte), soit au nord-est (*Euphratem*). L'intérieur du pays est en même temps désigné par les noms de ses principaux habitants, vers. 19-21. Il n'est pas fait mention ailleurs des Cénézéens et des Cedmonéens.

§ II. — *Naissance d'Ismaël*. XVI, 1-16.

1^o Abram épouse Agar, vers. 1-4.

CHAP. XVI. — 1. *Igitur Saraï*... Transition. Dix années se sont écoulées (cf. XII, 4; XVI, 3, 16), et Sara, toujours stérile, veut précipiter l'accomplissement des divines promesses par un expédient humain, qui sera bientôt pour elle la source d'amers regrets. — *Ancillam ægyptiam*: peut-être une de celles qui lui avaient été données par le Pharaon, XII, 10 et ss.

2-3. *Conclusit*... Elle gagne Abram à son projet, en lui disant qu'elle a perdu tout espoir d'être mère. — *Si forte... ex illa*... Hébr.: « si forte adflabor ex illa. » Belle métaphore, dont la Vul-

gate a rendu le sens. En pareil cas, les enfants issus de la servante étaient censés provenir de la maîtresse elle-même. Cf. xxx, 3. — *Acquiesceret... deprecanti* (hébr.: et Abram écoute la voix de Saraï). On dirait que le patriarche hésita avant d'accéder à cette demande. Le prophète Malachie, II, 15, l'excuse en affirmant qu'il cherchait avant tout « semen Dei ». Or Dieu, en promettant à Abram un fils héritier, xv, 4, n'avait pas encore désigné Saraï comme la mère.

4. *Illam... desepxit*. La stérilité a toujours été regardée en Orient comme un opprobre. Cf. I Reg. I, 6, etc. De là ce dédain d'Agar pour sa maîtresse, à laquelle elle se croyait désormais supérieure.

2^o Agar au désert, vers. 5-14.

5. Plaintes amères de Saraï, qui rend Abram responsable de la conduite superbe et outrageante d'Agar.

6. *Ancilla... in manu tua*... Abram, pensant rétablir la paix si tristement troublée, rappelle à Saraï qu'elle a tout pouvoir sur son esclave. — *Affligente... eam*. La sainte Écriture ne dissimule

libet. Affligente igitur eam Sarai, fugam iniit.

7. Cumque invenisset eam angelus Domini juxta fontem aquæ in solitudine, qui est in via Sur in deserto,

8. Dixit ad illam : Agar ancilla Sarai, unde venis? et quo vadis? Quæ respondit : A facie Sarai dominæ meæ ego fugio.

9. Dixitque ei angelus Domini : Revertere ad dominam tuam, et humiliare sub manu illius.

10. Et rursum : Multiplicans, inquit, multiplicabo semen tuum, et non numerabitur præ multitudine.

11. Ac deinceps : Ecce, ait, conceptisti, et paries filium; vocabisque nomen ejus Ismael, eo quod audierit Dominus afflictionem tuam.

12. Hic erit ferus homo; manus ejus contra omnes, et manus omnium contra eum; et e regione universorum fratrum suorum fiet tabernacula.

13. Vocavit autem nomen Domini qui loquebatur ad eam : Tu Deus qui vidisti me. Dixit enim : Profecto hic vidi posteriora videntis me.

14. Propterea appellavit puteum illum, Puteum viventis et videntis me. Ipse est inter Cades et Barad.

comme il vous plaira. Sarai l'ayant donc châtiée, Agar s'enfuit.

7. Et l'ange du Seigneur, la trouvant dans le désert auprès de la fontaine qui est le long du chemin de Sur, dans la solitude,

8. Lui dit : Agar, servante de Sarai, d'où venez-vous? et où allez-vous? Elle répondit : Je fuis devant Sarai ma maîtresse.

9. L'ange du Seigneur lui repartit : Retournez à votre maîtresse, et humiliez-vous sous sa main.

10. Et il ajouta : Je multiplierai votre postérité, de telle sorte qu'elle sera innombrable.

11. Et continuant, il lui dit : Vous avez conçu; vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez Ismaël; parce que le Seigneur a entendu *le cri* de votre affliction.

12. Ce sera un homme fier et sauvage; il *lèvera* la main contre tous, et tous *lèveront* la main contre lui; et il dressera ses pavillons vis-à-vis de tous ses frères.

13. Alors Agar invoqua le nom du Seigneur qui lui parlait, et elle dit : Vous êtes le Dieu qui m'avez vue. Car il est certain, ajouta-t-elle, que j'ai vu ici par derrière celui qui me voit.

14. C'est pourquoi elle appela ce puits : Le puits de celui qui est vivant et qui me voit. C'est le puits qui est entre Cades et Barad.

pas les imperfections des plus grands et des plus saints personnages.

7. *Juxta fontem aquæ...* Agar reprenait là quelques forces pour continuer son triste voyage. — *In solitudine* (hébr. : dans le désert)... *in via Sur*. Le désert de Sur, appelé aujourd'hui *Dschitar*, avoisine l'Égypte au nord-est. Il est traversé par la route qui conduit de Palestine au pays des Pharaons. Agar, dans sa fuite, s'était donc immédiatement tournée du côté de sa patrie.

8-9. Intéressant dialogue, qui sert d'introduction à un oracle consolant (10-12).

10. Début de l'oracle, tout à fait général, et relatif à un avenir plus lointain.

11-12. Prédiction qui concerne directement l'enfant d'Agar. L'ange indique 1° la nature de cet enfant, *filium*; 2° son nom, *Ismael*, dont l'explication est aussitôt ajoutée : *eo quod audierit...* (le mot *Ysma'el* signifie, en effet, « Dieu écoute »); 3° son caractère, qui est décrit en termes salissants, et qui survit encore dans les Bédouins, issus d'Ismaël. Premier détail : *ferus homo*. Hébr. : un onagre parmi les hommes. L'onagre, dont le livre de Job, xxxix, 5-8, contient un si beau portrait, est un animal gracieux, mais

farouche. Voy. l'*Atlas d'hist. nat. de la Bible*, pl. lxxxii, fig. 1, 5. Ismaël aura le même amour de la vie libre au désert, la même horreur de toute contrainte. Second détail : *manus ejus...*, *manus omnium*. Nature belliqueuse et attaques incessantes, qui amèneront de perpétuelles représailles. — 4° Le séjour d'Ismaël et de sa race sera *e regione*, « en face, » c.-à.-d. à l'est de celui des autres enfants d'Abram, ses frères; à l'orient de la Palestine.

13. *Tu Deus...* Agar identifie l'ange à Dieu lui-même, dont il était le représentant. — *Qui vidisti me*. Hébr. : « qui vides me » (*ro'v*) : allusion au regard aimable et compatissant du Seigneur. — *Vidi posteriora...* : quand il se retirait et disparaissait.

14. *Appellavit*. « On » appela, comme s'exprime l'hébreu. — *Puteum videntis...* En hébreu, avec le jeu de mots accoutumé : *B'er lahat ro'*. — *Inter Cades* (cf. xv, 7) et *Barad*. Au sud de Bersabé, et à l'ouest de l'emplacement présumé de Cades, se trouve la station de caravanes appelée par les Arabes *Motahhi Hagar*; le puits situé non loin de là est probablement celui de notre récit.

15. Agar enfanta ensuite un fils à Abram, qui le nomma Ismaël.

16. Abram avait quatre-vingt-six ans lorsqu'Agar lui enfanta Ismaël.

15. Peperitque Agar Abræ filium; qui vocavit nomen ejus Ismael.

16. Octoginta et sex annorum erat Abram quando peperit ei Agar Ismaelem.

CHAPITRE XVII

1. Abram entrant déjà dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, le Seigneur lui apparut, et lui dit : Je suis le Dieu tout-puissant; marchez devant moi, et soyez parfait.

2. Je ferai alliance avec vous, et je multiplierai votre race jusqu'à l'infini.

3. Abram se prosterna le visage à terre.

4. Et Dieu lui dit : C'est moi qui vous parle; je ferai alliance avec vous, et vous serez le père de nations nombreuses.

5. Vous ne vous appellerez plus Abram, mais vous vous appellerez Abraham; parce que je vous ai établi pour être le père d'une multitude de nations.

6. Je ferai croître votre race à l'infini; je vous rendrai chef de nations, et des rois sortiront de vous.

7. J'affermirai mon alliance avec vous, et après vous avec votre race dans la suite de leurs générations, par un pacte éternel : afin que je sois votre Dieu, et le Dieu de votre postérité après vous.

8. Je vous donnerai, à vous et à votre race, la terre où vous demeurez mainte-

1. Postquam vero nonaginta et novem annorum esse cœperat, apparuit ei Dominus, dixitque ad eum : Ego sum Deus omnipotens; ambula coram me, et esto perfectus.

2. Ponamque fœdus meum inter me et te, et multiplicabo te vehementer nimis.

3. Cecidit Abram pronus in faciem.

4. Dixitque ei Deus : Ego sum, et pactum meum tecum, erisque pater multarum gentium.

5. Nec ultra vocabitur nomen tuum Abram, sed appellaberis Abraham; quia patrem multarum gentium constitui te.

6. Faciamque te crescere vehementissime, et ponam te in gentibus, regesque ex te egredientur.

7. Et statuum pactum meum inter me et te, et inter semen tuum post te in generationibus suis, fœdere sempiterno, ut sim Deus tuus, et seminis tui post te.

8. Daboque tibi et semini tuo terram peregrinationis tuæ, omnem terram Cha-

3^e Naissance d'Ismaël.

15-16. Le fait est simplement indiqué, vers. 15. Le narrateur y ajoute la mention de l'âge d'Abram, vers. 16.

SECTION IV. — TROISIÈME PÉRIODE DE LA VIE D'ABRAHAM. XVII, 1 — XXI, 34.

§ I. — Confirmation de la divine alliance. XVII, 1-27.

1^o Changement significatif du nom d'Abram. XVII, 1-8.

CHAP. XVII. — 1-2. *Nonaginta novem annorum*. L'âge d'Abram est de nouveau signalé au début de cette importante période. D'après le vers. 25, treize années s'étaient écoulées depuis les faits racontés plus haut. — *Ego... Deus omnipotens* (hébr. : *El-Saddaï*) : majestueux préluce, jusqu'à la fin du vers. 2. — *Ambula coram me*. Une locution analogue, mais plus énergique (« cum Deo »), avait été employée pour Énoch et pour Noé; Gen. v, 22 et vi, 9. Vis constamment en ma présence, et, par suite, *esto perfectus* (hébr. : *tamim*, pluriel d'intensité).

3. *Cecidit... pronus* : pour adorer et pour remercier.

4. *Pactum meum*. L'hébreu emploie la même expression qu'au vers. 2 : *b'rîti*, mon allié. — *Pater multarum gentium*. Promesse sur laquelle Dieu ne se lasse pas de revenir. Cf. XII, 2; XIII, 16; XV, 5.

5-6. Développement de la seconde moitié du vers. 4. D'abord par un remarquable changement de nom : *non ultra Abram*, c.-à-d. « père élevé », *'ab râm*; *sed... Abraham*, « père de la multitude », *'ab rahâm*. Puis, au propre, par un langage des plus expressifs : *vehementissime, ponam te in gentibus* (« in gentes »), *regesque...* La suite de l'histoire juive commença ces mots.

7. Développement de la première partie du vers. 4. — *Fœdere sempiterno* : grâce à la transmission de l'alliance à l'Église, quand la synagogue fut devenue infidèle. — *Ut sim Deus...* : leur Dieu unique, à l'exclusion de tout autre. C'est sur ce dogme de l'unité de Dieu, et sur l'attente du Messie, que reposait surtout l'alliance.

8. *Daboque...* Autre promesse ancienne, ritérée avec une solennité particulière. Cf. XIII, 15, etc.

naam in possessionem æternam, eroque Deus eorum.

9. Dixit iterum Deus ad Abraham : Et tu ergo custodies pactum meum, et semen tuum post te in generationibus suis.

10. Hoc est pactum meum quod observabitis inter me et vos, et semen tuum post te : Circumcidetur ex vobis omne masculinum ;

11. Et circumcidetis carnem præputii vestri, ut sit in signum fœderis inter me et vos.

12. Infans octo dierum circumcidetur in vobis, omne masculinum in generationibus vestris ; tam vernaculus, quam emptitius circumcidetur, et quicumque non fuerit de stirpe vestra.

13. Eritque pactum meum in carne vestra in fœdus æternum.

14. Masculus, cujus præputii caro circumcisa non fuerit, delebitur anima illa de populo suo ; quia pactum meum irritum fecit.

15. Dixit quoque Deus ad Abraham : Sarai uxorem tuam non vocabis Sarai, sed Saram.

16. Et benedicam ei, et ex illa dabo tibi filium cui benedicturus sum, eritque in nationes, et reges populorum orientur ex eo.

nant comme étranger ; tout le pays de Chanaan, comme une possession perpétuelle ; et je serai le Dieu de vos descendants.

9. Dieu dit encore à Abraham : Vous garderez donc aussi mon alliance, et votre postérité la gardera après vous de race en race.

10. Voici le pacte que je fais avec vous, afin que vous l'observiez, et votre postérité après vous : Tous les mâles d'entre vous seront circoncis.

11. Vous circoncirez votre chair, afin que ce soit la marque de l'alliance que je fais avec vous.

12. L'enfant de huit jours sera circoncis parmi vous ; et, dans la suite de toutes les générations, tous les enfants mâles, tant les esclaves qui seront nés en votre maison que tous ceux que vous aurez achetés, et qui ne seront point de votre race, seront circoncis.

13. Ce pacte sera marqué dans votre chair, comme le signe d'une alliance éternelle.

14. Tout mâle dont la chair n'aura point été circoncise sera exterminé du milieu de son peuple, parce qu'il aura violé mon alliance.

15. Dieu dit encore à Abraham : Vous n'appellerez plus votre femme Sarai, mais Sara.

16. Je la bénirai, et je vous donnerai un fils né d'elle, que je bénirai aussi : il sera un chef de nations ; et des rois de divers peuples sortiront de lui.

2° Le précepte de la circoncision. XVII, 9-14.
9. *Dixit iterum...* Transition à un autre point important de l'alliance, avec le préambule accoutumé : *Et tu ergo custodies...*

10-13. *Hoc est pactum.* C.-à-d., d'après le contexte (vers. 11), le signe de l'alliance. Dieu indique brièvement la nature de ce signe (*circumcidatur*), et les personnes qui devaient le porter (*omne masculinum*) ; après quoi, il revient sur ces deux points pour les expliquer par quelques détails (vers. 11 et 12). — Époque précise où l'on devra pratiquer la circoncision : *infans octo dierum*. — Pas d'exception : *tam vernaculus* (hébr., l'esclave né à la maison) *quam emptitius* (l'esclave acheté à l'âge adulte) ; par conséquent, les étrangers attachés à la famille d'Abraham aussi bien que les membres de la famille. — *In fœdus æternum* : du moins jusqu'à ce qu'une nouvelle alliance prescrive un autre signe plus simple et plus parfait.

14. A sa loi Dieu ajoute une sanction. Tout incirconcé *delebitur*, littéral, « sera retranché » de la race sainte. Mais de quelle manière devait avoir lieu cette extirpation ? Par une mort pré-

maturée et par la privation d'enfants, disent les rabbins ; c.-à-d. par des moyens providentiels. Selon d'autres, par la peine capitale, que les magistrats étaient chargés de prononcer et de faire exécuter. Ou encore par l'exil, l'excommunication, etc. — Les Juifs ont été et sont encore rigoureusement fidèles au précepte de la circoncision. Sur l'origine de ce rite, voy. T. Lamy, *Com. in libr. Gen.*, II, 68-76. Tout porte à croire qu'il n'était pas nouveau, mais qu'il fut élevé pour la nation privilégiée, comme plus tard le baptême, à la dignité de cérémonie sacrée.

3° Autre changement de nom ; un fils promis à Sara, vers. 15-22.

15. *Non... Sarai* (ma princesse), *sed Saram* (princesse, par antonomase). L'épouse d'Abraham, au lieu d'être seulement la princesse d'une tribu isolée, deviendra la reine et la mère de familles nombreuses.

16. Explication du vers. 15. En même temps, Dieu précise une parole antérieure, xv, 4, qui était demeurée vague jusqu'alors. Notez l'emphase des mots *ex illa... tibi filium*. — *Eritque...* Dans l'hébreu, le verbe est au féminin et se rapporte

17. Abraham se prosterna le visage contre terre, et il rit en disant au fond de son cœur : Un homme de cent ans aurait-il donc bien un fils ? et Sara enfanterait-elle à quatre-vingt-dix ans ?

18. Et il dit à Dieu : Faites-moi la grâce qu'Ismaël vive !

19. Dieu dit encore à Abraham : Sara votre femme vous enfantera un fils que vous nommerez Isaac, et je ferai un pacte avec lui, et avec sa race après lui, afin que mon alliance avec eux soit éternelle.

20. Je vous ai aussi exaucé touchant Ismaël. Je le bénirai, et je lui donnerai une postérité très grande et très nombreuse. Douze princes sortiront de lui, et je le rendrai le chef d'un grand peuple.

21. Mais l'alliance que je fais avec vous s'établira dans Isaac, que Sara vous enfantera dans un an, au temps actuel.

22. L'entretien de Dieu avec Abraham étant fini, Dieu se retira.

23. Alors Abraham prit Ismaël son fils, et tous les esclaves nés dans sa maison, tous ceux qu'il avait achetés, et généralement tous les mâles qui étaient parmi ses serviteurs, et il les circoncit tous aussitôt en ce même jour, selon que Dieu le lui avait commandé :

24. Abraham avait quatre-vingt-dix-neuf ans lorsqu'il se circoncit lui-même.

25. Et Ismaël avait treize ans accomplis, lorsqu'il reçut la circoncision.

26. Abraham et son fils Ismaël furent circoncis en un même jour.

27. Et en ce même jour encore furent circoncis tous les mâles de sa maison, tant les esclaves nés chez lui, que ceux qu'il avait achetés, et qui étaient nés en des pays étrangers.

17. Cecidit Abraham in faciem suam, et risit, dicens in corde suo : Putasne centenario nascetur filius ? et Sara nonagenaria pariet ?

18. Dixitque ad Deum : Utinam Ismael vivat coram te !

19. Et ait Deus ad Abraham : Sara uxor tua pariet tibi filium, vocabisque nomen ejus Isaac, et constituam pactum meum illi in foedus sempiternum, et semini ejus post eum.

20. Super Ismael quoque exaudivi te ; ecce, benedicam ei, et augetur et multiplicabo eum valde ; duodecim duces generabit, et faciam illum in gentem magnam.

21. Pactum vero meum statuam ad Isaac, quem pariet tibi Sara tempore isto in anno altero.

22. Cumque finitus esset sermo loquentis cum eo, ascendit Deus ab Abraham.

23. Tulit autem Abraham Ismael filium suum, et omnes vernaculos domus suæ, universosque quos emerat, cunctos mares ex omnibus viris domus suæ ; et circumcidit carnem præputii eorum statim in ipsa die, sicut præceperat ei Deus.

24. Abraham nonaginta et novem erat annorum quando circumcidit carnem præputii sui.

25. Et Ismael filius tredecim annos impleverat tempore circumcisionis suæ.

26. Eadem die circumcisus est Abraham et Ismael filius ejus.

27. Et omnes viri domus illius, tam vernaculi, quam emptitii et alienigenæ, pariter circumcisi sunt.

à Sara ; on lit aussi « ex ea » à la fin du verset au lieu de *ex eo*. Ce passage correspond au vers. 6.

17. *Cecidit... et risit*. Détails pittoresques. « *Risus Abrahæ exultatio est gratulantis*, dit fort bien S. Aug., *de Civ. Dei*, xvi, 26, 2, non irrisio diffidentis. Verba quoque illa ejus in animo suo non sunt dubitantis, sed admirantis. » C'est ce que saint Paul avait exprimé plus fortement encore, Rom. iv, 19.

18. *Utinam Ismael...* Quoique plein de foi en la parole divine, le saint patriarche n'ose formuler que cette humble demande. Art admirable de la prière, dont la Bible contient tant d'exemples.

19-21. Le Seigneur insiste sur sa promesse d'une manière remarquable : c'est d'un fils de

Sara qu'il est question, d'Isaac et non d'Ismaël, de l'héritier des bénédictions messianiques et non du chef, glorieux sans doute, mais purement temporel, dont sortiront les *duodecim duces* signalés plus bas, xxv, 13-15. Notez, au vers. 21, le détail si précis : *tempore isto in anno altero*. Les divins oracles ont une marche constamment ascendante, et vont toujours se développant et s'éclaircissant de plus en plus.

4° La circoncision d'Abraham et de toute sa maison, vers. 23-27.

23-27. Encore la foi et l'obéissance d'Abraham, relevées, dans ces lignes, par des répétitions majestueuses. — *Omnes, universos, cunctos, ex omnibus*, selon que Dieu l'avait exigé. L'âge du patriarche (vers. 24) et celui de son fils (vers. 25) sont mentionnés, à cause de l'importance capi-

CHAPITRE XVIII

1. Apparuit autem ei Dominus in convalle Mambre, sedenti in ostio tabernaculi sui in ipso fervore diei.

2. Cumque elevasset oculos, apparuerunt ei tres viri stantes prope eum; quos cum vidisset, cucurrit in occursum eorum de ostio tabernaculi, et adoravit in terram.

3. Et dixit: Domine, si inveni gratiam in oculis tuis, ne transeas servum tuum;

4. Sed afferam paucillum aquæ, et lavate pedes vestros, et requiescite sub arbore;

5. Ponamque buccellam panis, et confortate cor vestrum, postea transibitis; idcirco enim declinastis ad servum vestrum. Qui dixerunt: Fac ut locutus es.

6. Festinavit Abraham in tabernaculum ad Saram, dixitque ei: Accelera,

1. Le Seigneur apparut à Abraham en la vallée de Mambré, lorsqu'il était assis à la porte de sa tente dans la plus grande chaleur du jour.

2. Abraham ayant levé les yeux, trois hommes lui apparurent, debout près de lui. Aussitôt qu'il les eut aperçus, il courut de la porte de sa tente au-devant d'eux, et se prosterna en terre.

3. Et il dit: Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, ne passez pas devant votre serviteur sans vous arrêter.

4. Je vous apporterai un peu d'eau pour laver vos pieds, et vous vous reposerez sous cet arbre;

5. Et je vous servirai un peu de pain pour reprendre vos forces; et vous continuerez ensuite votre chemin; car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Ils lui répondirent: Faites ce que vous avez dit.

6. Abraham entra promptement dans sa tente, et dit à Sara: Pétrissez vite

tale du fait. C'est en souvenir d'Ismaël que les musulmans ont adopté la coutume de circoncire leurs jeunes gens quand ils ont atteint leur treizième année.

§ II. — La visite du Seigneur à Abraham.
XVIII, 1-33.

1^o L'arrivée des célestes visiteurs, vers. 1-8. Charmant récit. « La scène est encadrée dans un de ces tableaux tout idylliques des mœurs patriarcales, comme la Genèse en présente tant, et qui en font un des principaux charmes. L'hospitalité du désert, la politesse orientale, les petits soins du ménage s'y dessinent avec toutes les grâces de l'antique épopée. » C'est avec le même empressement et la même générosité que les tribus arabes accueillent encore leurs hôtes. Voy. Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, I, 501 et ss.

CHAP. XVIII. — 1. *Apparuit et Dominus: Jehovah*, le Dieu de l'alliance. Au vers. 2, nous lisons: « apparuerunt ei tres viri »; au vers. 22, d'après l'hébreu: « Les hommes partirent de là et s'en allèrent à Sodome, mais Abraham demeura encore avec le Seigneur (Jéhovah) »; au chap. XIX, vers. 1: « Deux anges vinrent à Sodome. » En combinant ces divers passages, on arrive à cette conclusion très vraisemblable, que Jéhovah, revêtu d'une forme humaine, et accompagné de deux anges qui avaient emprunté la même apparence extérieure, daigna se manifester en personne à Abraham. « Très videt, unum adorant, » remarque saint Ambroise à propos des vers. 2 et 3. Aux premiers siècles de l'Église, on

aimait à contempler le Verbe divin dans le personnage principal (S. Justin martyr, S. Irénée, Origène, etc.); ou bien, les trois personnes de la sainte Trinité dans cette triple apparition. D'après saint Thomas d'Aquin et d'autres interprètes, les trois personnages auraient été des anges. — *In convalle*. Hébr.: sous les térébinthes. — *Sedit in ostio*... Détail graphique, complété par le suivant: *in... fervore diei*, c.-à-d. vers midi. La chaleur est alors insupportable à l'intérieur d'une tente.

2. *Cucurrit... adoravit*. Autres traits pittoresques. Les étrangers avaient quelque chose de si digne et de si majestueux, qu'Abraham reconnut aussitôt leur nature supérieure. Sur-le-champ il leur parla comme à Dieu lui-même, une révélation intime s'ajoutant sans doute à la manifestation externe.

3-5. *Domine*. Hébr.: *Adonai*. — *Ne transeas*, sans vous arrêter. — *Lavate pedes*... C'est la première règle de l'hospitalité, dans ces contrées où l'on est le plus souvent chaussé de simples sandales. Cf. XXIV, 32; XLII, 24, etc. — *Ponamque buccellam*. La seconde et principale règle, dont le résultat est décrit à la façon hébraïque: *confortate cor*. Le cœur est regardé dans la Bible comme le centre des fonctions vitales et intellectuelles.

6-7. Préparation du repas. Le pain d'abord (vers. 6), dont la confection regarde la maîtresse de la maison. — *Tria sata*. Hébr., « trois s'ah, » ou un éphah, équivalant à 38 lit. 88. — *Simile*. Dans l'hébr., deux substantifs réunis, qui désignent l'un et l'autre la fleur de farine. — *Subst-*

trois mesures de farine, et faites cuire des pains sous la cendre.

7. Il courut en même temps à son troupeau, et il y prit un veau très tendre et excellent qu'il donna à un serviteur, qui se hâta de le faire cuire.

8. Ayant pris ensuite du beurre et du lait, avec le veau qu'il avait fait cuire, il le servit devant eux; et lui, cependant, se tenait debout auprès d'eux sous l'arbre.

9. Après qu'ils eurent mangé, ils lui dirent: Où est Sara, votre femme? Il leur répondit: Elle est dans la tente.

10. L'un d'eux dit à Abraham: Je reviendrai vous voir dans un an, en ce même temps, et Sara votre femme aura un fils. Ce que Sara ayant entendu, elle se mit à rire derrière la porte de la tente.

11. Car ils étaient vieux tous deux et fort avancés en âge; et ce qui arrive d'ordinaire aux femmes avait cessé à Sara.

12. Elle rit donc secrètement, disant en elle-même: Après que je suis devenue vieille, et que mon seigneur est vieux aussi, penserais-je à user du mariage?

13. Mais le Seigneur dit à Abraham: Pourquoi Sara a-t-elle ri, en disant: Serait-il bien vrai que je puisse avoir un enfant, étant vieille comme je suis?

14. Y a-t-il rien de difficile à Dieu? Je reviendrai auprès de vous, comme je vous l'ai promis, dans un an, en ce même temps, et Sara aura un fils.

15. Je n'ai point ri, répondit Sara; et elle le nia, parce qu'elle était tout épouvantée. Non, dit le Seigneur, cela n'est pas ainsi; car vous avez ri.

16. Ces hommes s'étant donc levés de ce lieu, ils tournèrent les yeux vers Sodome, et Abraham allait avec eux, les reconduisant.

tria sata similia commisce, et fac subcinericios panes.

7. Ipse vero ad armentum cucurrit, et tulit inde vitulum tenerrimum et optimum, deditque puero, qui festinavit et coxit illum.

8. Tulit quoque butyrum et lac, et vitulum quem coxerat, et posuit coram eis; ipse vero stabat juxta eos sub arbore.

9. Cumque comedissent, dixerunt ad eum: Ubi est Sara uxor tua? Ille respondit: Ecce in tabernaculo est.

10. Cui dixit: Revertens veniam ad te tempore isto, vita comite, et habebit filium Sara uxor tua. Quo audito, Sara risit post ostium tabernaculi.

11. Erant autem ambo senes, proetæque ætatis, et desiderant Saræ fieri muliebria.

12. Quæ risit occulte, dicens: Postquam consenui, et dominus meus vetulus est, voluptati operam dabo?

13. Dixit autem Dominus ad Abraham: Quare risit Sara, dicens: Num vere paritura sum anus?

14. Numquid Deo quidquam est difficile? Juxta condictum revertar ad te hoc eodem tempore, vita comite, et habebit Sara filium.

15. Negavit Sara, dicens: Non risi, timore perterrita. Dominus autem: Non est, inquit, ita; sed risisti.

16. Cum ergo surrexissent inde viri, direxerunt oculos contra Sodomam; et Abraham simul gradiebatur, deducens eos.

nericios panes: simples galettes très minces, que l'on fait cuire en un instant sur la braise recouverte de cendre. — La viande est pareillement de choix (vers. 7, *vitulum tenerrimum*), et apprêtée en un clin d'œil à la manière orientale.

8. Ce repas a souvent embarrassé les anciens exégètes. Comment Dieu et des anges pouvaient-ils manger? Mystère assurément, mais qui n'est pas plus difficile à expliquer que l'action de se revêtir d'un corps humain. Ils mangeaient comme le Christ resuscité. — *Ipse stabat*: respectueusement, tandis qu'ils étaient assis pour prendre leur repas.

2° Réitération de la promesse faite à Sara, vers. 9-15.

9-15. Le renouvellement de cette promesse

était le but principal de la visite du Seigneur. L'oracle promulgué antérieurement avec quelques détails (xvii, 15-21) est reproduit ici sous une forme abrégée, mais vigoureuse, et à deux reprises, vers. 10 et 14 (*vita comite*; hébr., « secundum tempus vitæ », c.-à-d. dans un an à cette même époque, lorsque la saison actuelle revivra). La conduite de Sara est admirablement décrite: son rire sceptique (10) et les pensées qui l'occasionnèrent (11 et 12), le mensonge que lui arracha la crainte (15).

3° Prédiction de la ruine de Sodome, vers. 16-23.

16. *Direxerunt oculos*, et leurs pas en même temps. — *Abraham simul*...: c'était le dernier devoir de l'hospitalité.

17. Dixitque Dominus : Num celare potero Abraham quæ gesturus sum,

18. Cum futurus sit in gentem magnam, ac robustissimam, et benedicendæ sint in illo omnes nationes terræ ?

19. Scio enim quod præcepturus sit filiis suis, et domui suæ post se, ut custodiant viam Domini, et faciant iudicium et justitiam ; ut adducat Dominus propter Abraham omnia quæ locutus est ad eum.

20. Dixit itaque Dominus : Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis.

21. Descendam et videbo, utrum clamorem qui venit ad me, opere compleverint, an non est ita, ut sciam.

22. Converteruntque se inde, et abiierunt Sodomam ; Abraham vero adhuc stabat coram Domino.

23. Et appropinquans ait : Numquid perdes justum cum impio ?

24. Si fuerint quinquaginta justi in civitate, peribunt simul ? et non parcebunt loco illi propter quinquaginta justos, si fuerint in eo ?

25. Absit a te, ut rem hanc facias, et occidas justum cum impio, fiatque justus sicut impius : non est hoc tuum ; qui iudicas omnem terram, nequaquam facies iudicium hoc.

26. Dixitque Dominus ad eum : Si invenero Sodomis quinquaginta justos in medio civitatis, dimittam omni loco propter eos.

27. Respondensque Abraham, ait :

17. Alors le Seigneur dit : Pourrais-je cacher à Abraham ce que je dois faire,

18. Puisqu'il doit être le chef d'un peuple très grand et très puissant, et que toutes les nations de la terre seront bénies en lui ?

19. Car je sais qu'il ordonnera à ses enfants, et à toute sa maison après lui, de garder la voie du Seigneur, et d'agir selon l'équité et la justice : afin que le Seigneur accomplisse en faveur d'Abraham tout ce qu'il lui a promis.

20. Le Seigneur ajouta ensuite : Le cri de Sodome et de Gomorrhe s'augmente de plus en plus, et leur péché est monté jusqu'à son comble.

21. Je descendrai donc, et je verrai si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi, pour savoir si cela est ainsi, ou si cela n'est pas.

22. Alors deux de ces hommes partirent de là, et s'en allèrent à Sodome : mais Abraham demeura encore devant le Seigneur.

23. Et s'approchant, il lui dit : Perdrez-vous le juste avec l'impie ?

24. S'il y a cinquante justes dans cette ville, périront-ils avec tous les autres ? Et ne pardonneriez-vous pas plutôt à la ville à cause de cinquante justes, s'il s'y en trouvait autant ?

25. Non, sans doute, vous êtes bien éloigné d'agir de la sorte, de perdre le juste avec l'impie, et de confondre les bons avec les méchants. Cette conduite ne vous convient en aucune sorte ; et jugeant, comme vous faites, toute la terre, vous ne pourriez exercer un tel jugement.

26. Le Seigneur lui répondit : Si je trouve dans Sodome cinquante justes, je pardonnerai à cause d'eux à toute la ville.

27. Abraham dit ensuite : Puisque j'ai

17-19. Divin monologue, pour introduire la prophétie relative à Sodome : il contient un parfait éloge d'Abraham. — *Num celare potero...?* On ne cache rien à un ami ; or les lignes qui suivent (18 et 19) montrent à quel point le saint patriarche était l'ami de Dieu. — *Ut adducat...* Résultat de la fidélité d'Abraham et de ses descendants : le Seigneur aussi sera fidèle.

20-21. Terrible arrêt contre la Pentapole, motivé par des crimes sans nombre (vers. 20 ; clamor est expliqué par peccatum du second hémistiche). — *Descendam et videbo.* Bel anthropomorphisme. Dieu tient le langage d'un juge humain qui veut prendre de sérieuses informations avant de porter la sentence.

22. *Converteruntque se.* L'hébreu ajoute « hommes » ; ce qui se rapporte, d'après XIX, 1, aux deux anges qui accompagnaient Jéhovah. — *Abraham vero...* Transition à sa prière si touchante, 23-31, accueillie par Dieu avec une condescendance non moins touchante. Ce passage est classique pour démontrer l'efficacité de l'intercession des saints. D'après les traditions locales, la scène se passa à l'endroit nommé Caphar-Berucha, d'où l'on aperçoit la mer Morte à travers un ravin.

23-32. *Appropinquans*, hardiment et familièrement. Mais c'est cette sainte hardiesse qui, six fois de suite, remporta des victoires de plus en plus éclatantes sur le cœur de Dieu. Admirable surtout les vers. 25, 27, 30, 32.

commencé, je parlerai encore à mon Seigneur, quoique je ne sois que poussière et que cendre.

28. S'il s'en fallait cinq qu'il y eût cinquante justes, perdriez-vous toute la ville, parce qu'il n'y en aurait que quarante-cinq? Le Seigneur lui dit : Je ne perdrai point la ville, s'il s'y trouve quarante-cinq justes.

29. Abraham lui dit encore : Mais s'il y avait quarante justes, que ferez-vous? Je ne détruirai point la ville, si j'y trouve quarante justes.

30. Je vous prie, Seigneur, dit Abraham, de ne pas trouver mauvais si je parle encore. Si vous trouvez dans cette ville trente justes, que ferez-vous? Si j'y en trouve trente, dit le Seigneur, je ne la perdrai point.

31. Puisque j'ai commencé, reprit Abraham, je parlerai encore à mon Seigneur : Et si vous en trouviez vingt? Dieu lui dit : Je ne la perdrai point non plus s'il y en a vingt.

32. Seigneur, ajouta Abraham, ne vous fâchez pas, je vous supplie, si je parle encore une fois. Et si vous trouvez dix justes dans cette ville? Je ne la perdrai point, dit-il, s'il y a dix justes.

33. Après que le Seigneur eut cessé de parler à Abraham, il se retira; et Abraham retourna chez lui.

Quia semel cepti, loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis.

28. Quid si minus quinquaginta justis, quinque fuerint? delebis, propter quadraginta quinque, universam urbem? Et ait : Non delebo, si invenero ibi quadraginta quinque.

29. Rursumque locutus est ad eum : Sin autem quadraginta ibi inventi fuerint, quid facies? Ait : Non percutiam propter quadraginta.

30. Ne, queso, quæso, indigneris, Domine, si loquar. Quid si ibi inventi fuerint triginta? Respondit : Non faciam, si invenero ibi triginta.

31. Quia semel, ait, cepti, loquar ad Dominum meum. Quid si ibi inventi fuerint viginti? Ait : Non interficiam propter viginti.

32. Obsecro, inquit, ne irascaris, Domine, si loquar adhuc semel. Quid si inventi fuerint ibi decem? Et dixit : Non delebo propter decem.

33. Abiitque Dominus, postquam cessavit loqui ad Abraham; et ille reversus est in locum suum.

CHAPITRE XIX

1. Sur le soir deux anges vinrent à Sodome, lorsque Lot était assis à la porte de la ville. Les ayant vus, il se leva, alla au-devant d'eux, et se prosterna jusqu'en terre.

2. Puis il leur dit : Venez, je vous prie, mes seigneurs, dans la maison de votre serviteur, et demeurez-y. Vous y laverez vos pieds, et demain vous continuerez votre chemin. Ils lui répondirent : Nous n'irons point chez vous, mais nous demeurerons dans la rue.

1. Veneruntque duo angeli Sodomam vespere, et sedente Lot in foribus civitatis. Qui cum vidisset eos, surrexit, et ivit obviam eis; adoravitque pronus in terram,

2. Et dixit : Obsecro, domini, declinate in domum pueri vestri, et manete ibi; lavate pedes vestros, et mane profiscemini in viam vestram. Qui dixerunt : Minime, sed in platea manebimus.

§ III. — La ruine de Sodome. XIX, 1-38.

1° Infamie des habitants de Sodome, vers. 1-14. CHAP. XIX. — 1. *Duo angeli*. Hébr., « les deux anges ». Voy. la note de XVIII, 22. — *In foribus civitatis*. Les portes des villes orientales ont été de tout temps, comme le forum romain et l'agora grecque, le rendez-vous de la plupart des habitants aux heures de repos, et le centre des

affaires. Cf. XXIII, 10; XXXIV, 20; Deut. XXI, 19, et cent autres passages. — *Surrexit, ivit...*, adoravit. comme Abraham au chapitre précédent. Mais Lot ne reconnut que plus tard la nature angélique de ses hôtes. Cf. Hébr. XIII, 2.

2. *In domum pueri vestri* (de votre serviteur). Dans ces temps reculés, les villes mêmes étaient dénuées de tout ce qui ressemble à nos hôtelleries modernes; bien plus, les khans ou caravansérails

3. Compulit illos oppido ut diverterent ad eum; ingressisque domum illius fecit convivium, et coxit azyma; et comederunt.

4. Prius autem quam irent cubitum, viri civitatis vallaverunt domum, a puero usque ad senem, omnis populus simal.

5. Vocaveruntque Lot, et dixerunt ei: Ubi sunt viri qui introierunt ad te nocte? educ illos huc, ut cognoscamus eos.

6. Egressus ad eos Lot, post tergum occultans ostium, ait:

7. Nolite, quæso, fratres mei, nolite malum hoc facere.

8. Habeo duas filias, quæ necdum cognoverunt virum; educam eas ad vos, et abutimini eis sicut vobis placuerit, dummodo viris istis nihil mali faciatis, quia ingressi sunt sub umbra culminis mei.

9. At illi dixerunt: Recede illuc. Et rursum: Ingressus es, inquiunt, ut advena; numquid ut iudices? te ergo ipsum magis quam hos affligemus. Vimque faciebant Lot vehementissime; jamque prope erat ut effringerent fores.

10. Et ecce miserunt manum viri, et introduxerunt ad se Lot, clausuruntque ostium,

11. Et eos, qui foris erant, percusserunt cæcitate, a minimo usque ad maximum, ita ut ostium invenire non possent.

3. Il les pressa de nouveau avec grande instance, et les força de venir chez lui. Après qu'ils furent entrés en sa maison, il leur fit un festin; il fit cuire des pains sans levain, et ils mangèrent.

4. Mais avant qu'ils se fussent retirés pour se coucher, la maison fut assiégée par les habitants de cette ville, depuis les enfants jusqu'aux vieillards; tout le peuple s'y trouva.

5. Alors ayant appelé Lot, ils lui dirent: Où sont ces hommes qui sont entrés ce soir chez vous? Faites-les sortir, afin que nous les connaissions.

6. Lot sortit de sa maison; et, ayant fermé la porte derrière lui, il leur dit:

7. Ne songez point, je vous prie, mes frères, ne songez point à commettre un si grand mal.

8. J'ai deux filles qui sont encore vierges; je vous les amènerai: usez-en comme il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes-là, parce qu'ils sont entrés à l'ombre de mon toit.

9. Mais ils lui répondirent: Retirez-vous. Et ils ajoutèrent: Vous êtes venu ici comme un étranger parmi nous, est-ce afin d'être notre juge? Nous vous traiterons donc vous-même encore plus mal qu'eux. Et ils se jetèrent sur Lot avec grande violence. Lorsqu'ils étaient déjà sur le point de rompre les portes,

10. Ces deux hommes qui étaient au dedans, prirent Lot par la main, et l'ayant fait rentrer dans la maison, ils en fermèrent la porte,

11. Et frappèrent d'aveuglement tous ceux qui étaient au dehors, depuis le plus petit jusques au plus grand, de sorte qu'ils ne purent plus trouver la porte de la maison.

n'existaient pas encore. Mais, d'ordinaire, des invitations aimables, analogues à celle de Lot, arrivaient de toutes parts aux voyageurs. — *In platea*. En Orient, durant la plus grande partie de l'année, il n'y a pas le moindre inconvénient à passer la nuit en plein air.

3. *Convivium*. L'expression hébraïque *mišfeh* désigne habituellement un repas somptueux. — *Azyma*, parce que le pain sans levain est plus vite préparé.

4-5. Début d'une scène hideuse, vigoureusement décrite. — *Vallaverunt*: le choix de ce verbe indique, comme dans l'hébr., des intentions hostiles. — *Cognoscamus*. Euphémisme qui dissimule les passions les plus révoltantes. Les vices contre nature étaient communs parmi les races chanaanennes. Cf. Lev. xx, 22-23.

6-8. Lot défend ses hôtes de toutes ses forces. Mesure de prudence (*post tergum occultans ostium*), exhortation insinuante (vers. 6), sacrifice de son honneur paternel (vers. 8): rien n'est omis pour sauvegarder les droits sacrés de l'hospitalité. Les anciens auteurs expliquent, et non sans raison, par le trouble et l'embarras où se trouvait Lot, par son désir de substituer un moindre mal à un plus grand, son offre étrange du vers. 8; néanmoins S. Augustin fait à ce sujet de légitimes réserves.

9. Dure réponse: on rappelle à Lot qu'il n'est qu'un étranger, et que de lui on n'acceptera pas de loi. On passe bientôt à des menaces, qui reçoivent un commencement d'exécution.

10-11. Les anges prennent alors leur propre défense et celle de leur hôte généreux. Détails dramatiques dans ces deux versets. — *Cæcitate*.

12. Ils dirent ensuite à Lot : Avez-vous ici quelqu'un de vos proches, un gendre, ou des fils, ou des filles? Faites sortir de cette ville tous ceux qui vous appartiennent;

13. Car nous allons détruire ce lieu, parce que le cri *des abominations* de ces peuples s'est élevé de plus en plus devant le Seigneur; et il nous a envoyés pour les perdre.

14. Lot étant donc sorti, parla à ses gendres qui devaient épouser ses filles, et il leur dit : Sortez promptement de ce lieu, car le Seigneur va détruire cette ville. Mais ils s'imaginèrent qu'il disait cela en se moquant.

15. A la pointe du jour, les anges pressaient fort Lot de sortir, en lui disant : Levez-vous, et emmenez votre femme et vos deux filles, de peur que vous ne périssez aussi vous-même dans la ruine de cette ville.

16. Voyant qu'il différerait toujours, ils le prirent par la main, car le Seigneur voulait le sauver, et ils prirent de même sa femme et ses deux filles.

17. L'ayant ainsi fait sortir *de la maison*, ils le conduisirent hors de la ville, et ils lui parlèrent de cette sorte : Sauvez votre vie; ne regardez point derrière vous, et ne vous arrêtez point dans tout le pays d'alentour; mais sauvez-vous sur la montagne, de peur que vous ne périssez aussi vous-même avec les autres.

18. Lot leur répondit : Seigneur,

19. Puisque votre serviteur a trouvé grâce devant vous, et que vous avez signalé envers lui votre grande miséricorde en me sauvant la vie, *considérez*, je vous prie, que je ne puis me sauver sur la montagne, étant en danger que le malheur ne me surprenne auparavant, et que je ne meure.

12. Dixērunt autem ad Lot : Habes hic quempiam tuorum, generum, aut filios, aut filias? Fāites sortir de urbe hac;

13. Delebimus enim locum istum, eo quod increverit clamor eorum coram Domino, qui misit nos ut perdamus illos.

14. Egressus itaque Lot, locutus est ad generos suos, qui accepturi erant filias ejus, et dixit : Surgite, egredimini de loco isto, quia delebit Dominus civitatem hanc. Et visus est eis quasi ludens loqui.

15. Cumque esset mane, cogebant eum angeli, dicentes : Surge, tolle uxorem tuam, et duas filias quas habes, ne et tu pariter pereas in scelere civitatis.

16. Dissimulante illo, apprehenderunt manum ejus, et manum uxoris, ac duarum filiarum ejus, eo quod parceret Domino illi.

17. Eduxeruntque eum, et posuerunt extra civitatem; ibique locuti sunt ad eum, dicentes : Salva animam tuam; noli respicere post tergum, nec stes in omni circa regione; sed in monte salvum te fac, ne et tu simul pereas.

18. Dixitque Lot ad eos : Quæso, Domine mi,

19. Quia invenit servus tuus gratiam coram te, et magnificasti misericordiam tuam quam fecisti mecum, ut salvares animam meam, nec possum in monte salvari, ne forte apprehendam me malum, et moriar;

Le substantif hébr. corrélatif n'est employé qu'ici et IV Reg. vi, 18.

12-14. Vains efforts pour associer au salut de Lot les fiancés de ses filles. *Visus est quasi ludens loquit*, comme un homme qui plaisante.

2° La divine vengeance, vers. 15-29.

Les vers 15-23 racontent d'abord comment Lot échappa à la destruction terrible.

15-16. Ce ne fut pas sans quelque difficulté que Lot lui-même et ses plus proches parents se décidèrent à quitter Sodome : *cogebant, dissimulante* (hébr., hésitante) *illo, apprehenderunt manum...*

17. Pressante injonction des anges : *Salva animam* (pour « vitam »); c'est maintenant son

affaire. Deux conditions lui sont prescrites : 1° *noli respicere...*; épreuve imposée à sa foi, ou, selon d'autres, manière de lui dire qu'il devait s'enfuir au plus vite, sans permettre à la curiosité de ralentir sa marche; 2° *In monte...* La chaîne de montagnes située à l'est de la Péninsule.

18-20. Lot, avant de se séparer des anges, leur demande humblement une faveur. Au vers. 19, il allègue les motifs sur lesquels s'appuyait sa requête : 1° la bonté de Dieu à son égard; 2° la crainte de ne pouvoir atteindre assez promptement les montagnes indiquées. — Le vers. 20 contient la supplique proprement dite. *Civitas hæc* : pronom pittoresque; Lot montrait du doigt la ville. *Parva* : hébr. *miš'ar* (la même expression est répé-

20. Est civitas hæc juxta, ad quam possum fugere, parva, et salvabor in ea; numquid non modica est, et vivet anima mea?

21. Dixitque ad eum: Ecce etiam in hoc suscepi preces tuas, ut non subvertam urbem pro qua locutus es.

22. Festina et salvare ibi, quia non potero facere quidquam donec ingrediaris illuc. Idecirco vocatum est nomen urbis illius Segor.

23. Sol egressus est super terram, et Lot ingressus est Segor.

24. Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrhæ sulphur et ignem a Domino de cælo,

25. Et subvertit civitates has, et omnem circa regionem, universos habitatores urbium, et cuncta terræ virentia.

26. Respicisne uxor ejus post se, versa est in statuam salis.

27. Abraham autem consurgens mane, ubi steterat prius cum Domino,

28. Intuitus est Sodomam et Gomorrhæ, et universam terram regionis illius; viditque ascendentem favillam de terra quasi fornacis fumum.

20. Mais il y a près d'ici une ville où je puis fuir; elle est petite, je puis m'y sauver. Vous savez qu'elle n'est pas grande, et elle me sauvera la vie.

21. L'ange lui répondit: J'accorde encore cette grâce à la prière que vous me faites, de ne pas détruire la ville pour laquelle vous me parlez.

22. Hâtez-vous de vous sauver en ce lieu-là, parce que je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que vous y soyez entré. C'est pour cette raison que cette ville fut appelée Ségor.

23. Le soleil se levait sur la terre au même temps que Lot entra dans Ségor.

24. Alors le Seigneur fit descendre du ciel sur Sodome et sur Gomorrhæ une pluie de soufre et de feu,

25. Et il perdit ces villes, et tout le pays d'alentour, et tous les habitants des cités, et tout ce qui avait quelque verdure sur la terre.

26. Or la femme de Lot regarda derrière elle, et elle fut changée en une statue de sel.

27. Or Abraham s'étant levé le matin, vint au lieu où il avait été auparavant avec le Seigneur,

28. Et regardant Sodome et Gomorrhæ, et tout le pays d'alentour, il vit des cendres enflammées qui s'élevaient de la terre comme la fumée d'une fournaise.

tée pour *modica*). En insistant sur la petitesse de la ville, le suppliant voulait dire qu'une localité si peu considérable n'était pas sans doute corrompue comme Sodome, et qu'il serait plus aisé à Dieu de l'épargner.

21-22. *Ecce etiam in hoc...* Aimable acquiescement, malgré le peu de foi de Lot. Une condition, pourtant: *festina*. — Conclusion historique: *tétrico... Segor*; en hébr.: *So'ar*, (jeu de mots avec *miš'ar*, petite). Le nom primitif était Bala, d'après XIV, 2. La plupart des interprètes contemporains placent Ségor dans l'ouadi es-Safieh, à une heure environ du S.-E. de la mer Morte.

24. Description de la ruine de la Pentapole, 24-28. — *Super Sodomam et Gomorrhæm*. D'après Deut. xxxix, 22, Adama et Sobofim furent également détruites; on ne mentionne ici que les deux villes principales. — *Pluit... sulphur et ignem*. Les interprètes discutent sur la manière dont eut lieu ce terrible phénomène: vrale pluie de soufre incandescent, éruption volcanique, ou la foudre produisant une conflagration parmi les matières si inflammables (soufre et bitume) qui abondent dans cette région; telles sont les principales hypothèses. — *A Domino de cælo*. « Jéhovah fit pleuvoir... de Jéhovah, du ciel. » L'expression est remarquable. Selon plusieurs Pères (S. Ignace, S. Justin martyr, Tertullien, S. Cyrilien, S. Atha-

nase, etc.), le premier « Dominus » désignerait le Verbe; le second, Dieu le Père.

25. *Et subvertit...* Le résultat produit fut une destruction universelle (*omnem, universos, cuncta*); rien n'échappa. C'est à tort qu'on a rattaché à cet événement la formation de la mer Morte, qui doit remonter à une époque bien antérieure. Il serait possible, cependant, que la partie la plus méridionale et la moins profonde du bassin datât de la ruine de la Pentapole, et recouvrit au moins en partie l'emplacement des cités maudites. Voy. Chauvet et Isambert, *Syrie et Palestine*, p. 367 et ss.; de Sauley, *Voyage autour de la mer Morte*; de Luynes, *Voyage d'exploration à la mer Morte*, I, 359 et ss.

26. *Versa est in statuam salis*. D'après l'hébr.: « Et elle fut une stèle (une colonne) de sel. » Ou par une incrustation rapide, à la suite d'une mort foudroyante; ou par un soulèvement des masses de sel gemme qui existent au sud de la mer Morte (la femme de Lot aurait été alors saisie au milieu des blocs). Le livre de la Sagesse, x, 7, et Jésus-Christ lui-même, Luc. xviii, 32, signalent le caractère historique de cet épisode. Cf. Josephé, Ant. I, 11.

27-29. L'écriture sacrée revient à Abraham, pour lui attribuer, après Dieu, le salut de Lot. — *Consurgens mane*: anxieux de savoir ce qui s'était passé. — *Ubi steterat*: là où il avait adressé

29. Lorsque Dieu détruisait les villes de ce pays-là, il se souvint d'Abraham, et délivra Lot de la ruine de ces villes où il avait demeuré.

30. Lot étant dans Ségor, eut peur d'y périr, s'il y demeurait. Il se retira donc sur la montagne avec ses deux filles, entra dans une caverne, et y demeura avec elles.

31. Alors l'aînée dit à la cadette : Notre père est vieux, et il n'est resté aucun homme sur la terre qui puisse nous épouser selon la coutume de tous les pays.

32. Donnons donc du vin à notre père, et environons-le, et dormons avec lui, afin que nous puissions conserver de la race de notre père.

33. Elles donnèrent donc cette nuit-là du vin à boire à leur père; et l'aînée dormit avec lui, sans qu'il sentit ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

34. Le jour suivant l'aînée dit à la seconde : Vous savez que j'ai dormi hier avec mon père; donnons-lui encore du vin à boire cette nuit, et vous dormirez aussi avec lui; afin que nous conservions de la race de notre père.

35. Elles donnèrent donc encore cette nuit-là du vin à boire à leur père, et sa seconde fille dormit avec lui, sans qu'il sentit non plus ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

36. Ainsi elles conçurent toutes deux de Lot leur père.

37. L'aînée enfanta un fils, et elle le nomma Moab. C'est lui qui est le père des Moabites, qui existent encore aujourd'hui.

38. La seconde enfanta aussi un fils, qu'elle appela Ammon, c'est-à-dire, le fils de mon peuple. C'est lui qui est le père des Ammonites, que nous voyons encore aujourd'hui.

29. Cum enim subverteret Deus civitates regionis illius, recordatus Abraham, liberavit Lot de subversione urbium in quibus habitaverat.

30. Ascenditque Lot de Segor, et mansit in monte, duæ quoque filiae ejus cum eo (timebat enim manere in Segor); et mansit in spelunca ipse, et duæ filiae ejus cum eo.

31. Dixitque major ad minorem : Pater noster senex est, et nullus virorum remansit in terra qui possit ingredi ad nos juxta morem universæ terræ.

32. Veni, inebriemus eum vino, dormiamusque cum eo, ut servare possimus ex patre nostro semen.

33. Dederunt itaque patri suo bibere vinum nocte illa. Et ingressa est major, dormivitque cum patre; at ille non sensit, nec quando accubuit filia, nec quando surrexit.

34. Altera quoque die dixit major ad minorem : Ecce dormivi heri cum patre meo; demus ei bibere vinum etiam hac nocte, et dormies cum eo, ut salvemus semen de patre nostro.

35. Dederunt etiam et illa nocte patri suo bibere vinum, ingressaque minor filia, dormivit cum eo; et ne tunc quidem sensit quando concubuerit, vel quando illa surrexerit.

36. Conceperunt ergo duæ filiae Lot de patre suo.

37. Peperitque major filium, et vocavit nomen ejus Moab; ipse est pater Moabitarum usque in præsentem diem.

38. Minor quoque peperit filium, et vocavit nomen ejus Ammon, id est, filius populi mei; ipse est pater Ammonitarum usque hodie.

à Dieu sa prière. Voy. la note de XVIII, 22. — *Formacis* L'expression hébraïque désigne un four à chaux, ou un creuset à fondre les métaux. — *Recordatus Abraham, liberavit.* Bel éloge du saint patriarche.

3° Origine des Moabites et des Ammonites, vers. 30-38.

30. *Ascendit de Segor.* Lot ne s'y croyait pas en sûreté, malgré la promesse divine. Qu'il est loin de la foi d'Abraham! — *In spelunca* : les grottes naturelles sont fréquentes dans les montagnes de Moab. — *Et duæ filiae.* Transition au fait sinistre qui va suivre, et que la Bible expose avec sa simplicité accoutumée.

31-32. Au vers. 32, l'infâme proposition; au vers. 31, deux motifs sur lesquels on l'appuie : 1° *Pater senex*, donc il faut se hâter; 2° *nullus virorum remansit*, tous les hommes avaient péri, d'après elle. Mais, dit S. Augustin, c. *Faust.* XXII, 43, « potius nunquam esse matres quam sic uti patre debuerunt. » Leur seule excuse consiste dans le désir de perpétuer leur famille.

33-35. La motion est acceptée, et aussitôt réalisée.

36-38. Les conséquences. — *Moab*, nom dont la racine paraît être *Me'ab*, « a patre, » fils du père de sa mère. — *Ammon... filius populi mei* : tel est, en effet, le sens des mots *ben-ammi*.